

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE · SURESNES
 PUTEAUX · COURBEVOIE · LA GARENNE · NEUILLY · RUEIL
 GARCHES · SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
 Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 6 SEPTEMBRE — N° 1.136

Prix : 0,60 F

Samedi et dimanche

Ne manquez pas
 la fête de
 " l'Humanité "
 à Vincennes

Budget 1969 :

- Douze milliards de déficit
- Trois milliards d'allègements fiscaux pour les capitalistes

Voir page 15

TCHÉCOSLOVAQUIE Une déclaration du Bureau Politique du Parti Communiste Français

Le Bureau Politique du Parti Communiste Français a procédé à un examen des grandes lignes de l'accord conclu, le 27 août, entre les dirigeants soviétiques et tchécoslovaques, ainsi que des événements qui se sont succédé par la suite.

Il ressort de cet examen que les deux parties ont exprimé leur résolution de mettre en œuvre les principes de Bratislava. Le Parti Communiste Tchécoslovaque affirme sa volonté de défendre les fondements et les conquêtes du socialisme et de rester fidèle à ses engagements envers le Pacte de Varsovie, cependant que le Parti Communiste de l'Union Soviétique déclare que les forces d'intervention seront progressivement retirées, qu'elles ne s'ingéreront pas dans les affaires intérieures tchécoslovaques et que la coopération entre les deux pays se développera dans le respect mutuel de l'égalité, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la solidarité socialiste.

Le Bureau Politique, qui avait dès le début désapprouvé l'intervention militaire et préconisé une solution politique de la crise, confirme qu'il considère comme positif le fait que les pourparlers de Moscou aient abouti à un accord. Il estime que la mise en œuvre de cet accord de part et d'autre peut et doit ouvrir la voie du retour à une situation normale en Tchécoslovaquie et dans la communauté socialiste.

Le Bureau Politique souhaite que l'application de l'accord permette la poursuite de la politique d'édification du socialisme et le développement de la démocratie socialiste définie par le Comité Central du Parti Communiste de Tchécoslovaquie en janvier 1968, dans le respect de sa souveraineté et dans l'accomplissement de ses obligations internationales.

Le Bureau Politique déclare que le Parti Communiste Français fera tout ce qui dépend de lui pour favoriser la réalisation effective et rapide de l'accord par les deux parties, en évitant toute action susceptible d'entraver, de retarder ou de compromettre cette réalisation.

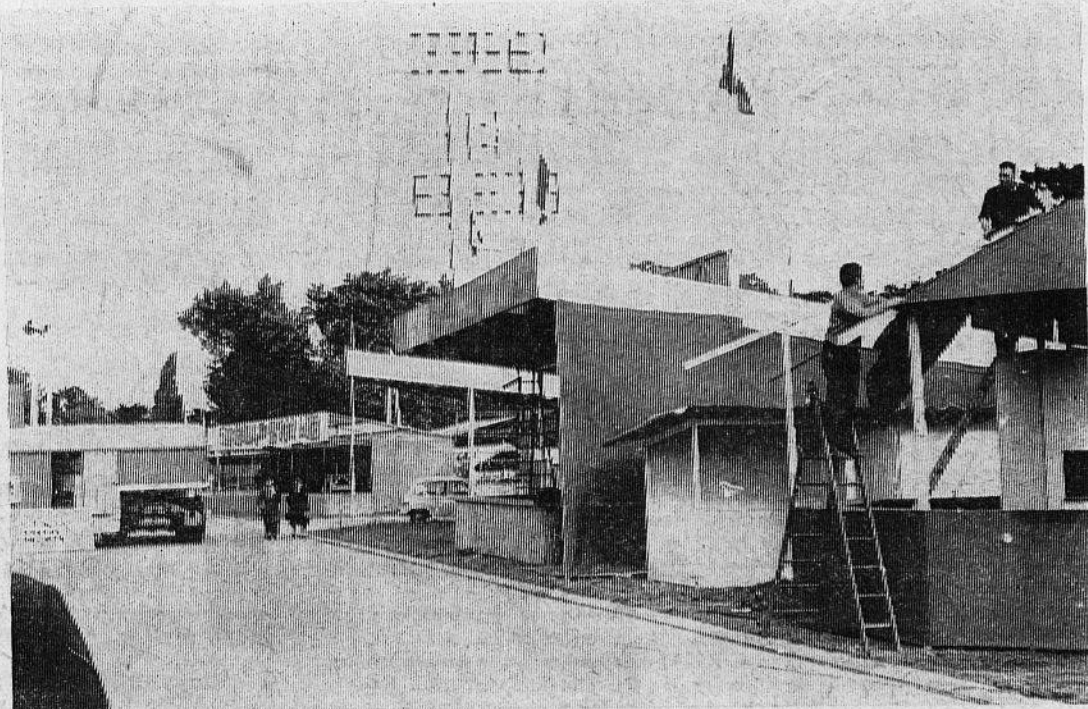
Il apporte son soutien fraternel aux efforts déployés dans ce sens, avec esprit de responsabilité, par les dirigeants du Parti Communiste et de l'Etat socialiste tchécoslovaques.

Il exprime à nouveau sa résolution de continuer à travailler au renforcement de l'unité du mouvement communiste international et de ses relations d'amitié et de solidarité avec tous les partis frères, notamment avec le Parti Communiste de l'Union Soviétique, sur la base de l'égalité en droits, de la liberté de détermination de chaque Parti, du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien.

Il appelle tous les militants et organisations du Parti à développer leur travail d'information et d'explication sur les événements qui viennent de se dérouler, à étudier et à populariser toujours plus largement les thèses et le programme adoptés par le 18^e Congrès du Parti, et à intensifier avec confiance leur lutte contre l'impérialisme, pour la défense des intérêts des travailleurs, pour la paix, la démocratie et le socialisme.

LE BUREAU POLITIQUE
 DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS.

PARIS, le 2 septembre 1968.



Tout sera prêt pour recevoir les centaines de milliers de visiteurs.



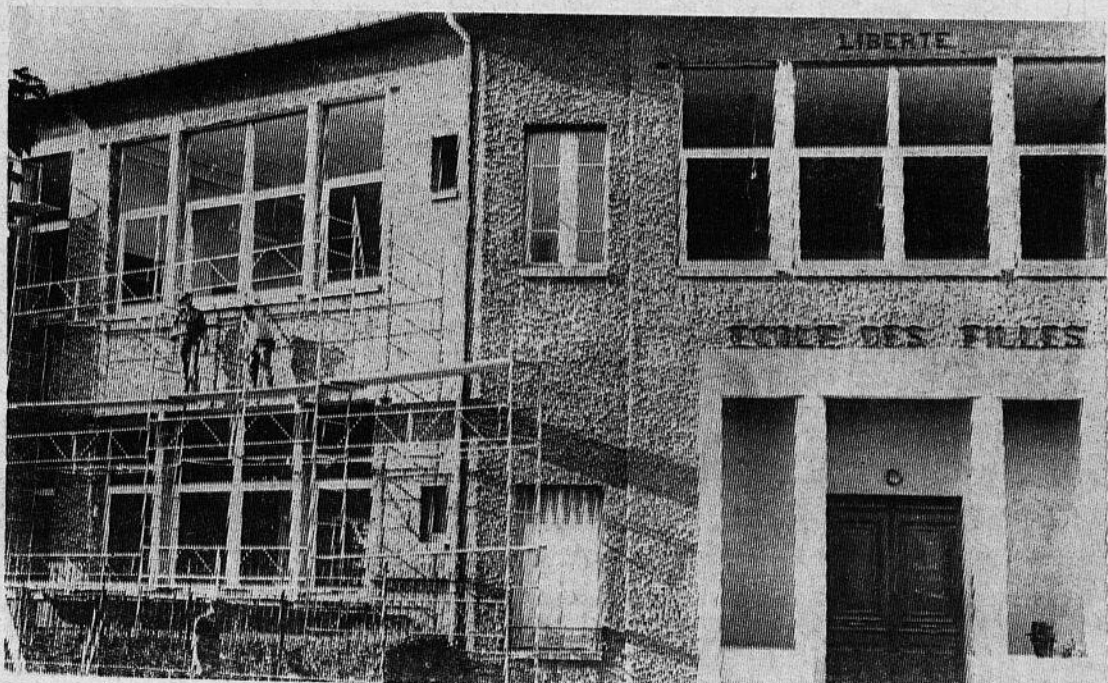
Cette vignette vous donne droit pendant les deux jours à l'entrée à la fête de « l'Humanité »



Page 16, vous trouverez le contenu essentiel du spectacle, ainsi que le plan de la Fête et l'emplacement du stand de votre localité.

NANTERRE

Le C. E. S. Victor-HUGO



En raison de la réforme de l'enseignement, l'ancien groupe scolaire Victor-Hugo, deviendra dans quelques jours le collège d'enseignement secondaire (C.E.S.) Victor-Hugo. Il accueillera une partie des enfants de Nanterre ayant plus de 11 ans. Il sera le second C.E.S. de Nanterre, le premier fonctionnant déjà auprès du lycée I. et F. Joliot-Curie. D'importants travaux ont été entrepris pour la transformation de cet établissement scolaire. Le groupe scolaire Joliot-Curie qui sera inauguré le 15 septembre prochain recevra la plus grosse partie des enfants du quartier Victor-Hugo, quant à l'autre partie c'est le groupe scolaire Balzac qui les recevra. A cette occasion nous souhaitons la bienvenue dans notre ville à M. Gerain qui vient d'être nommé principal de ce CES, M. Gerain était précédemment directeur d'une école de garçons à Asnières.

Permanences

- Raymond BARBET, député maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures
- Fernand BAILLET, conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h
- Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre).
- Pierre BOUGAS, adjoint, tous les mercredis, de 17 à 19 h.
- Yvonne KERZREHO, adjoint, tous les mardis, de 10 à 12 h
- Jacques PINEAU, adjoint, tous les jeudis, de 17 heures à 18 h 30.
- GERMAINE SANCHEZ, adjoint, tous les jeudis, de 10 à 11 h.
- Robert LEGAGNEUX, adjoint, tous les lundis, de 17 heures à 18 h 30.
- Eliane JOVER, adjoint : 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10 à 12 h.
- Adolphe BOUCARD, adjoint : 2^e et 4^e samedis du mois de 10 à 12 h.
- Les élus du quartier du Petit-Nanterre tiennent permanence au Foyer des vieux travailleurs, 20, rue des Pâquerettes tous les samedis, de 15 à 17 heures.
- A.R.A.C., les 1^{er} et 3^e dimanche, de 10 heures à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES (CGT), 4^e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative)
- SECTION DES RETRAITES ET VEUVES DE RETRAITES DU SECTEUR PRIVE, tous les vendredis, de 15 h à 18 h, à l'union locale CGT, 7, rue de la Mairie

CE QUE VOUS TROUVEREZ AU STAND DE NANTERRE A LA FETE DE "L'HUMANITE"

— Le stand de Nanterre vous attend dans la clairière de Vincennes.

— De grandes surprises vous sont réservées... avec

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PISCINE

DU 6 AU 15 SEPTEMBRE :

- Vendredi 6 septembre : de 11 h. à 22 h.
 - Samedi 7 septembre : de 11 h. à 20 h.
 - Dimanche 8 septembre : de 8 h. à 18 h. 30.
 - Lundi 9 septembre : de 11 h. à 20 h.
 - Mercredi 11 septembre : de 11 h. à 20 h.
 - Jeudi 12 septembre : de 11 h. à 20 h.
 - Vendredi 13 septembre : de 11 h. à 22 h.
 - Samedi 14 septembre : de 11 h. à 20 h.
 - Dimanche 15 septembre : de 8 h. à 18 h. 30.
- La piscine est fermée au public tous les mardis.

43 bis, Rue de Stalingrad 92 Nanterre

VIOT-Flours
Anc. M^{re} Caillol
Interflora 204.15.56

SA LOTERIE GEANTE (tombola des 10.000 lots)

(A tous les coups l'on gagne)

— Vous emporterez de magnifiques cadeaux de valeur, jouets, etc...

SON GRAND RESTAURANT COUVERT

3 menus vous sont proposés avec :

- LANGOUSTE
- COQ AU VIN
- ROTI DE PORC

(Repas assurés pendant les deux jours de la fête).

BUFFET - BAR

— Voir emplacement du stand de Nanterre sur la fête en page 16 (plan).

AVIS

Le service des consultations juridiques est suspendu pendant la période des vacances.
La prochaine permanence aura lieu le jeudi 12 septembre, aux heures et lieu habituels.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT

VENDREDI 6 SEPTEMBRE : Dr KONDOYAN, 3, passage du Quignon (204-24-09). — SAMEDI 7 : Dr LE YONCOURT, 14, rue Victor-Hugo (204-23-77). — DIMANCHE 8 : Dr LOUVET, 2, allée Jenner (204-06-05). — LUNDI 9 : Dr MAOUS, 13, rue Saint-Denis (204-38-93). — MARDI 10 : Dr PARRET, 139, rue de Colombes (204-19-84). — MERCREDI 11 : Dr PETRAUD, 5, avenue de Rochede (204-17-47). — JEUDI 12 : Dr PICARLE, 11, rue de Bezous (204-17-07). — VENDREDI 13 : Dr POUPARD, 5, rue Jules - Gauthier (204-05-07). — SAMEDI 14 : Dr RIET, 17 ter, rue Sadi-Carnot (204-22-22). — DIMANCHE 15 : Dr SIMONPOLI, 47, rue Marcelin-Berthelot (204-00-20).

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE : Dr JACQUET, 394, avenue de la République (242-94-05). — DIMANCHE 15 : Dr JUMEL, 37, rue de Saint-Cloud (204-13-96).

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE : Pharmacie SUQUET, 242, avenue Georges - Clémenceau (204-55-41). — Pharmacie GUILLAUMIN, 197, rue du Vieux-Pont (204-14-96). — DIMANCHE 15 : Pharmacie MICHOUX, 4, place de Strasbourg (782-38-63). — Pharmacie CHICOURI, 87, avenue Georges-Clémenceau (204-25-85).

Pour le service ambulance municipale, s'adresser 79, avenue Joliot-Curie (204-43-67).

Pour les pharmacies de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, 3, rue Saint-Denis, à Nanterre (204-12-71).

Comment se rendre à la Fête de "L'HUMANITE" à Vincennes, les 7 et 8 septembre ?

Afin de faciliter le transport aller-retour pour la fête de « l'Humanité », à Vincennes, le comité de section de Nanterre du P.C.F., met à la disposition de ses amis un important service de cars les samedi 7 et dimanche 8 septembre.

Pour le dimanche, trois cars pour chaque itinéraire et chaque horaire. Et même si trois ne suffisaient pas, un quatrième est prévu.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE : (un seul départ) ALLER

Petit-Nanterre (Bains-Douches)	13 h 00
Crèche Soufflot	13 h 05
Mairie	13 h 10
Vieux-Pont Lamartine	13 h 15
Place de la Boule	13 h 20
Ecole des Fontenelles	13 h 25
Bergères	13 h 30

RETOUR

Départ du Stand de Nanterre à 22 h 15 précises.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE :

PREMIER PARCOURS	1 ^{er} dép.	2 ^e dép.	3 ^e dép.
Canibouts (pl. de Strasbourg) ..	7 h 30	9 h 30	13 h 00
Centre Commercial (rue des Pâquerettes) ..	7 h 35	9 h 35	13 h 05
Petit-Nanterre (bains-douches) ..	7 h 40	9 h 40	13 h 10
Place de la Boule (avenue G.-Clémenceau) ..	7 h 45	9 h 45	13 h 15
Fontenelles (école Georges-Clémenceau) ..	7 h 50	9 h 50	13 h 20
Place des Bergères ..	7 h 55	9 h 55	13 h 25

DEUXIEME PARCOURS	1 ^{er} dép.	2 ^e dép.	3 ^e dép.
Inocom (Provinces Françaises) ..	7 h 30	9 h 30	13 h 00
Inocom (Balzac) ..	7 h 35	9 h 35	13 h 05
Ecole Victor-Hugo ..	7 h 40	9 h 40	13 h 10
Mairie ..	7 h 45	9 h 45	13 h 15
Place de la Boule (Georges-Clémenceau) ..	7 h 50	9 h 50	13 h 20
Place des Bergères ..	7 h 55	9 h 55	13 h 25

TROISIEME PARCOURS	1 ^{er} dép.	2 ^e dép.	3 ^e dép.
Ecole Voltaire ..	7 h 30	9 h 30	13 h 00
Collectif Cheminots (avenue Henri-Martin) ..	7 h 35	9 h 35	13 h 05
Vieux-Pont (Ecole Lamartine) ..	7 h 40	9 h 40	13 h 10
Place Foch (avenue Lénine) ..	7 h 45	9 h 45	13 h 15
Ecole Romain-Rolland ..	7 h 50	9 h 50	13 h 20
Place des Bergères ..	7 h 55	9 h 55	13 h 25

RETOUR : Départs du stand de Nanterre, à 18 h 30, 21 et 23 heures précises.
ATTENTION, il est prudent de retenir son retour ainsi que de respecter les horaires indiqués.

Cette année il n'y aura pas au retour de transport partiel en métro. Aller et retour sont prévus totalement en cars. Ceci à la demande de nombreux amis. Nous recommandons à tous nos amis de bien vouloir respecter les horaires indiqués car ceux-ci seront scrupuleusement respectés.

ECHOS...

LE SIXIEME

La construction du 6^e gymnase de Nanterre se poursuit. Il s'agit de celui situé à côté de l'école Victor-Hugo et dont l'entrée se fera sur la rue Berthelot.

Un terrain de sports complètera l'installation qui devrait être terminée au printemps prochain.

DÉBUTS

Les travaux de construction de la nouvelle préfecture des Hauts-de-Seine, au pied de l'autoroute et à l'angle des boulevards Mausard et Arago ont cette fois effectivement commencé.

Délai de construction prévus deux ans et des embouteillages autour de ce grand chantier.

ÉLECTRONIQUE

Dans quelques jours la Mairie sera dotée d'un nouvel appareillage ultra - moderne : on procède actuellement à l'aménagement des locaux qui recevront un ordinateur.

DISPENSARE

D'un autre côté, au dispensaire central de la rue Maurice-Thorez, la ville fait procéder à de nouvelles installations.

Fin septembre un nouveau cabinet de radiologie et son laboratoire de développement y seront en service.

CACIAS AUTO-ECOLE
66, r. des Amandiers. T. 204-68-46
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

VOIE NOUVELLE

La voie nouvelle qui desservira le nouvel ensemble HLM Curie III, entre la rue de Courbevoie et l'avenue Joliot-Curie portera le nom de Georges-Poltzner, une des victimes de la barbarie nazie, fusillé en 1942.

La décision a été prise conjointement par le Conseil municipal et le Conseil d'administration de l'Office d'HLM.

POUR RESPIRER

La RATP termine ces jours-ci l'installation de la deuxième station d'aération - ventilation qui distribuera l'air frais dans le tunnel du métro dans sa traversée de Nanterre.

La première a été construite boulevard des Provinces Françaises, au pied du boulevard Drago ; la deuxième à proximité de l'avenue de la République devant le restaurant universitaire.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Rtab Khadidja, Kedim Fatima-Zohra, Leclerc Isabelle, Koraichi Hafidha, Bouaragua Samia.

MARIAGES

Belhecut Lionel, 64 bis, rue de Garches, Nanterre et Soulier Pierrette, 67, rue Greuze, Nanterre ; Quintanna Y Arciosana, 34, rue Elisée-Reclus, Nanterre et Napione Marguerite, 38, rue des Molières, Nanterre ; Corbin Dominique, 4, allée de la Liberté, Nanterre et Haslouin Martin, 67, rue Greuze, Nanterre ; Bertrand René, Bats-sur-Mer (Loire-Atlantique) et Coquard Raymond, 2 bis, rue Noël-Pons, Nanterre ; Primel Jean, 8, allée de Normandie, Nanterre et Tonnelier Germaine, 8, allée de Normandie, Nanterre ; Boudin Roger, Cité des Marguerites, Nanterre et Souchet Marcelle, Cité des Marguerites, Nanterre ; Hagnere André, 30, rue Morrelly, Nanterre et Verdret Renée, 2, rue de la Résistance, Nanterre ; Poisse Daniel, 13, allée du Poitou, Nanterre et David Michèle, 1, allée des Lilas, Nanterre ; Etourneauud Jean, 21, avenue H.-Martin, Nanterre et Thomas Christiane, 8, boulevard Richard-Lenoir, Paris 11^e ; Belencontre Jacques, 3, rue de l'Eglise, Nanterre et Javanaud Monique,

7, allée de Provence, Nanterre ; Porterat Joël, 1, rue Auguste-Beau, Courbevoie (Hauts-de-Seine) et Hie-roux Micheline, 69, rue Pierre-Curie, Nanterre ; Hérésus Gérard, 48, rue du Christ, Amilly (Loiret) et Cazelif Marcelle, 2, allée Lakanal, Nanterre ; Jacotin Daniel, 8, rue de Strasbourg, Nanterre et Robineau Claudine, 8, rue de Strasbourg, Nanterre.

DECES

Jung Suzanne, 284, avenue Georges-Clémenceau, 69 ans ; Barbotte Aristide, 4, place G.-Péri, 82 ans ; Jehanno Emile, veuve Grimoldi, 403, avenue de la République ; Driessen Constantis, 116, rue de Sartrouville, 68 ans ; Gasnier Fernand, 403, av. de la République, 59 ans ; Avignon Joseph, 8, rue Eugène-Varlin, 55 ans ; Lietaer Michel, 63, boulevard du Havre, 67 ans ; Legaud Ferdinand, 7, rue de la Source, 78 ans ; Bastide Marguerite, veuve Lecluse, 29, rue de la Source, 92 ans ; Pieuchot Marie, veuve Capt, 403, av. de la République, 85 ans ; Leriche Fernand, 403, av. de la République, 74 ans ; Fiaux Léon, 403, av. de la République, 48 ans ; Zinck Charles, 30, rue du Dr-Foucauld, 75 ans ; Blin Michel, 1-3, rue Watford, 46 ans ; Robert Louise, 39, rue de Surresnes, 93 ans.

MARBRIER - FABRICANT TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed BERLY créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ CREDIT
GARANTIE GRATUIT
PRIX DE GROS

Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

...en BREF

Les élections sénatoriales

Dimanche dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour désigner les « délégués supplémentaires » qui voteront lors des élections sénatoriales du 22 septembre.

Ces élections demandent quelques explications car nous avons vu quelques personnes venir se faire inscrire en Mairie pensant pouvoir participer au scrutin de l'autre dimanche.

Qui votera donc le 22 pour élire les sénateurs ? Il n'y a pas d'élections au suffrage universel. Seuls participent au vote : les députés, les conseillers généraux, les conseillers municipaux et les « délégués supplémentaires » élus le 1^{er} septembre par les conseils municipaux eux-mêmes.

Comment sont choisis ces derniers « délégués ».

Tout simplement sur des listes présentées devant le Conseil Municipal, par les conseillers eux-mêmes. C'est ainsi qu'à

Nanterre tous les délégués présentés sur la liste communiste ont été élus.

Ainsi à Nanterre voteront : les 37 conseillers municipaux, 53 « délégués supplémentaires » élus dimanche dernier et trois autres « suppléants » aux lieux et places du maire qui est député et des deux conseillers généraux : Juliette Dubois et Fernand Baillet.

Au total donc 90 électeurs pour tout Nanterre.

Il faut préciser que les délégués supplémentaires sont élus à raison de 1 pour 1.000 habitants au dessus de 30.000. Nanterre ayant 83.000 habitants (recensement de 1962) a droit à 53 « supplémentaires » ; une ville de 35.000 habitants aurait droit à 5, etc...

Le département des Hauts-de-Seine aura ainsi quelques 1.800 électeurs qui voteront le 22 septembre à la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Au quartier Paul-Langevin

Au bout de plusieurs années de démarches, de multiples pétitions lancées par l'association de Parents d'Elèves, l'école P.-Langevin (quartier du Vieux-Pont) va enfin être équipée d'installations normales.

L'école maternelle qui fonctionnait dans des locaux préfabriqués en bois va progressivement disparaître.

Le groupe scolaire lui-même va être doté de ses cuisines et de ses restaurants.

Déjà les anciens bâtiments sont en partie démolis, des classes pour la maternelle vont être ouvertes dans les locaux précédemment occupés par les magasins de la Caisse des Ecoles.

Deux écoles maternelles, de 4 classes chacune, vont entrer en chantier. L'ensemble devrait être

livré pour la rentrée de septembre 1969.

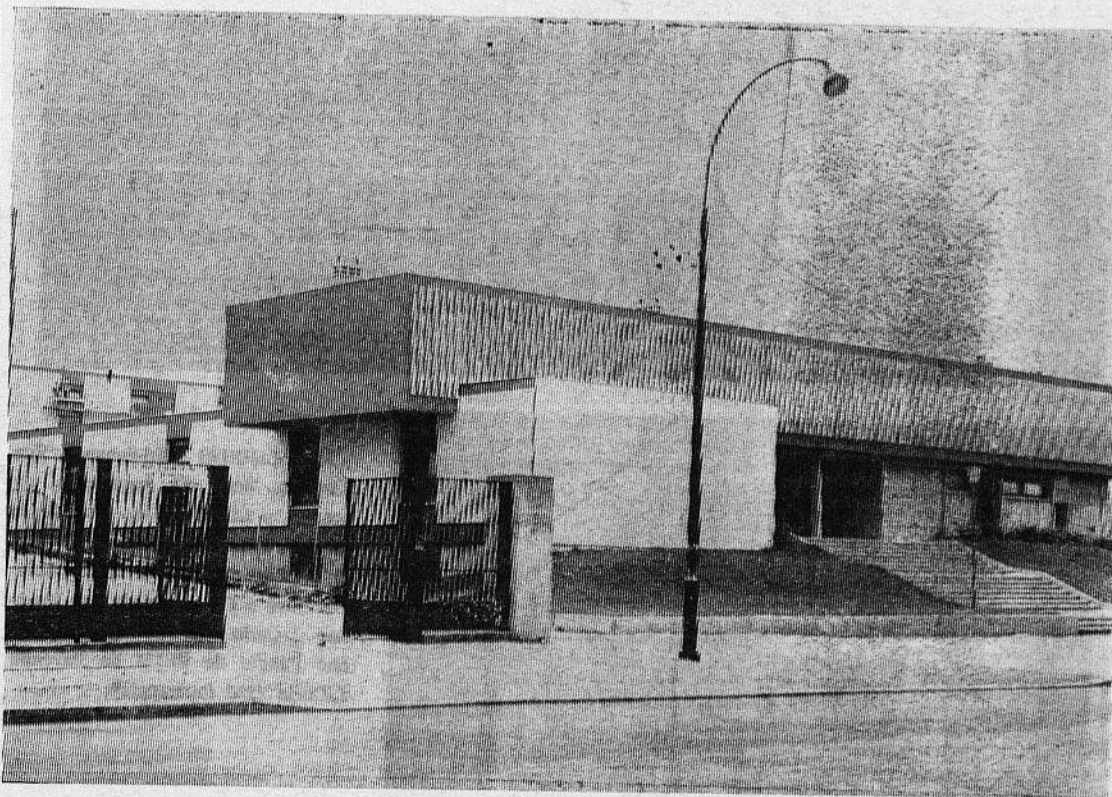
Une anomalie toutefois : sur les vastes terrains restant disponibles doivent être réalisés les équipements sportifs scolaires du groupe : bassin - école, gymnase et terrain de sports.

Alors que tous les dossiers sont prêts, cet équipement ne pourra encore être réalisé, le Ministère prétextant la nécessité d'une inscription préalable au VI^e Plan... qui n'est pas encore au point.

Un groupe scolaire réalisé en trois étapes ; la construction des maternelles revenant plus cher à elles seules que le groupe primaire ; les installations sportives reportées à plus tard... C'est ce que l'on appelle sous le régime actuel... organisation et économies.

Le 15^e Groupe scolaire de Nanterre

sera inauguré le 15 Septembre



Le 15^e groupe scolaire de Nanterre, le groupe Joliot-Curie, situé sur l'avenue du même nom près du lycée, sera inauguré le dimanche 15 septembre par R. Barbet, député, maire et Lucien Lanternier, conseiller général et membre du Comité Central du P.C.F.

C'est le 9^e groupe inauguré depuis quelques années, puisque au lendemain de la deuxième guerre mondiale, Nanterre ne possédait que 6 écoles : Clémenceau, République et Centre, pour les plus anciens, et Voltaire, Jules-Ferry, Victor-Hugo réalisés eux, quelques années avant la guerre.

Il faut d'ailleurs rappeler que l'un de ceux-ci, Victor-Hugo, est en transformation et qu'il deviendra Collège d'Enseignement Secondaire, ce mois-ci.

La construction de ces ensembles scolaires pose à la Ville de Nanterre d'énormes soucis financiers compte tenu de la part impor-

tante qui revient au budget communal dans leur réalisation.

C'est ainsi que plus de 2 milliards d'anciens francs y sont déjà consacrés, alors que ce n'est pas fini.

En effet vont entrer en chantier : les deux écoles maternelles et les services généraux de l'école Paul-Langevin et, d'ici la fin de l'année, le nouveau groupe Henri-Wallon dans le quartier Voltaire.

On note encore comme toute prochaine la construction de deux autres écoles : l'une rue Chevreul dans l'ensemble HLM de 1.200 logements qui va sortir de terre en 1969 ; l'autre dans l'ensemble de 800 logements de la Garde Républicaine entre l'avenue de la République et la ligne Paris - St-Germain.

Et puis ce n'est pas tout encore, nous aurons l'occasion d'en reparler car arrivé à ce stade Nanterre n'aura « que » 100.000 habitants... et on en prévoit 140.000... environ.

G. DURAND

CENTRE ACOUSTIQUE DE NANTERRE
OPTIQUE MEDICALE
19, rue Henri-Barbusse
NANTERRE
BOI. 16-73

A QUALITE EGALE
A PRIX EGAL
ACHETEZ CHEZ
NOS ANNONCEURS

OPTICIEN - SPÉCIALISTE

MME BAUD

Agréé par la Séc. Sociale
32, rue Maurice-Thorez
(ex-rue du Chemin-de-Fer)
NANTERRE BOI. 27 75

Tout pour le PHOTO

Communiqué :

Le syndicat C.G.T. des ouvriers boulangers et pâtisseries des sections de Puteaux - Nanterre - Rueil - Courbevoie - Neuilly - Suresnes, organise une réunion d'information qui aura lieu le **Mardi 10 Septembre**, à 17 h. 30, à la Bourse du travail, 7, rue de la Mairie, à Nanterre.

Ordre du jour :

— Augmentation des salaires de 3 % au 1^{er} octobre 1968 ;

— Création d'une commission paritaire pour les conditions de travail et les 54 heures ;

— Majoration des salaires de 50 % pour le travail du dimanche.

La réunion sera assurée par un secrétaire du syndicat.

Le personnel de la boulangerie et pâtisserie y est cordialement invité.

Le Bureau.

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Machines à laver
Réfrigérateurs

BENDIX

NANTER - SANIT

48, Av. G.-Clemenceau
NANTERRE Tél. 204-15-97

Facilités de paiement
Service après-vente

Rentrée des classes

La rentrée des classes dans les écoles primaires et maternelles aura lieu le **lundi 16 septembre 1968**, à 9 heures.

Le Maire rappelle qu'aux termes de la loi du 28 mars 1882 modifiée par celles de 11 août 1936 et 22 mai 1946, l'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, de 6 à 16 ans.

Les parents, le tuteur ou la personne qui a la garde de l'enfant doivent, avant la rentrée des classes, déclarer à la mairie s'ils entendent lui faire donner l'instruction dans la famille ou dans une école publique.

Les demandes d'inscription pour les écoles primaires des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école maternelle, sont reçues au Centre social (bâtiment situé dans le parc de la Mairie), tous les jours ouvrables, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30, sauf le samedi.

Pièces à fournir : livret de famille des parents ou fiche individuelle d'état civil de l'enfant. Cartes de Sécurité Sociale. Pièce justifiant du domicile. Carnet de vaccinations.

Pour tous les autres enfants, les parents doivent se présenter directement à Mme la Directrice ou M. le Directeur de l'école primaire.

(Communiqué)

CARROSSERIE DE NANTERRE

F. VILLARD & C^{IE}

CONSTRUCTIONS 100 RÉPARATIONS
ET RÉPARATIONS DE VOITURES
DE CARROSSERIES DE TOURISME
INDUSTRIELLES — Vieux-Pont
ET COMMERCIALES 204 - 12-48 PEINTURE AU FOUR

C. DÉPRÉ TELSTAR TÉLÉ G. ROCHET

Dépannages rapides toutes marques par spécialistes
Installations antennes 1^{re} et 2^e chaîne

71, rue Maurice-Thorez — NANTERRE — Tél. : BOI 40-79
Prix spéciaux consentis aux lecteurs de « l'Éveil »

SANITAIRE - CUISINE CHAUFFAGE - REFRIGERATEURS

Toutes les Grandes Marques
se trouvent chez

ROLLAND FRÈRES

8, rue Castel-Marly
NANTERRE
204-10-77

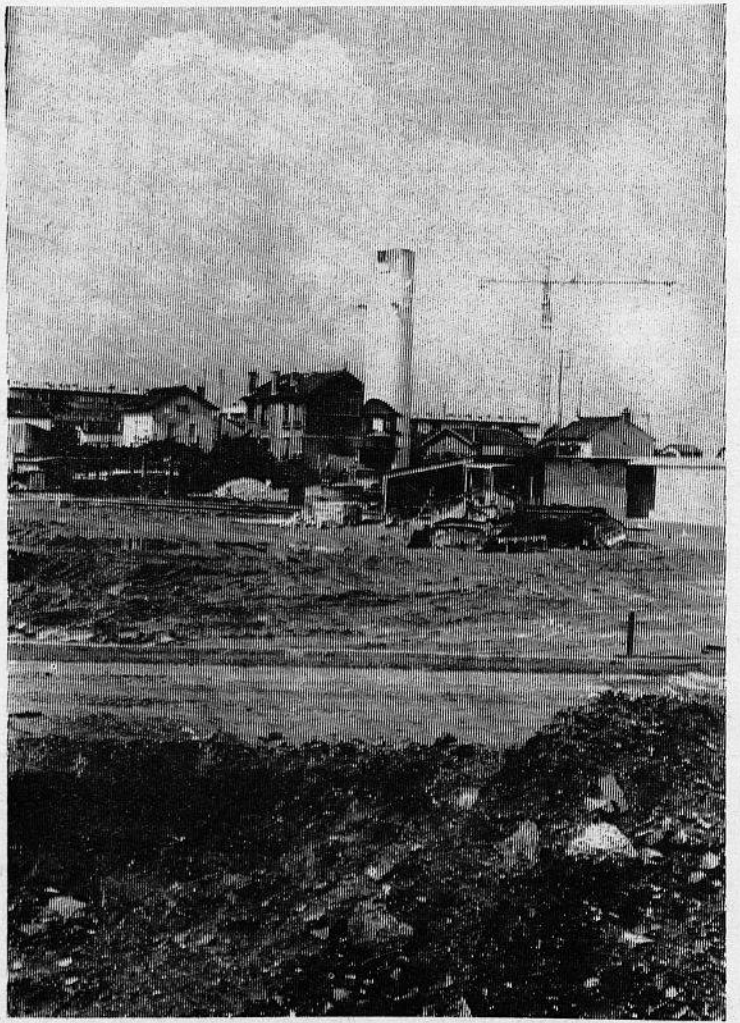
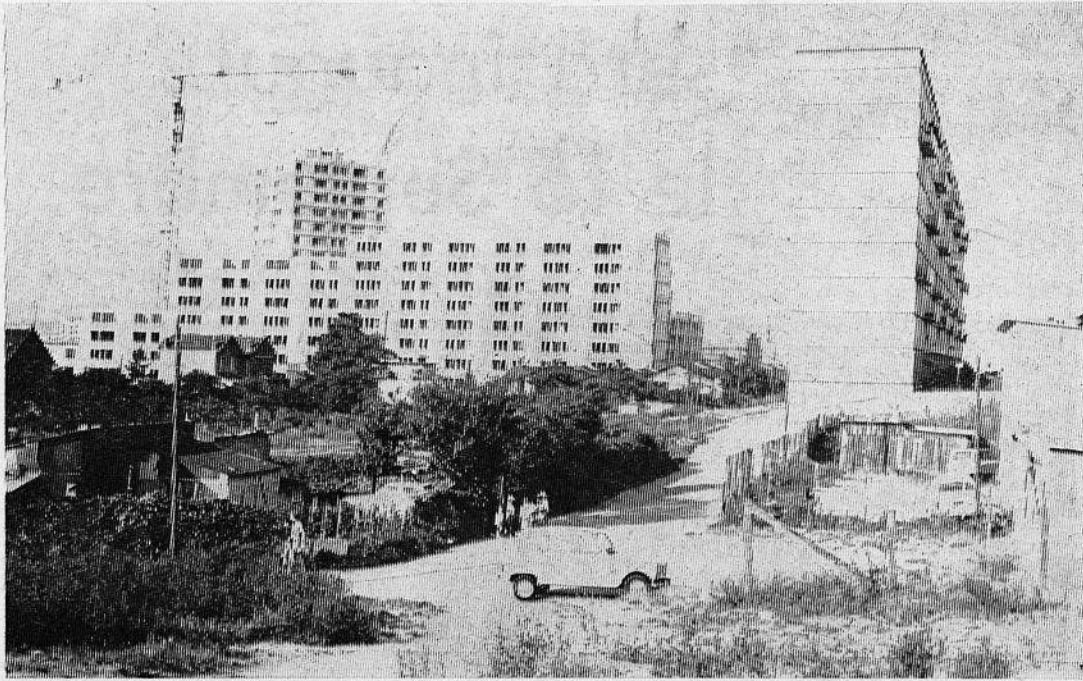
INSTALLATEURS

Concessionnaires ARTHUR MARTIN - DE DIETRICH

DEPANNAGE

PLOMBERIE
APPAREILS MENAGERS

Chantiers permanents...



NOS CLICHES : (ci-dessus). Vue partielle des 413 logements du groupe « CURIE III », face à la piscine, dont une partie a été mis en location pendant le mois d'août. Ci-contre : On y accède par l'avenue J.-Curie. On distingue à gauche l'angle de l'HLM de l'avenue J.-Curie (170 logements).

Vient d'entrer pratiquement en chantier le groupe H. L. M. dit « du Chemin de l'Île », entre l'avenue Jules-Quentin et la rue de la Chasse.

Réalisé par l'Office Communal d'H.L.M., il comptera 676 logements et un parking souterrain de près de 300 places. Ces logements sont réservés aux expropriés de l'autoroute A 14, de l'autoroute A 86 et du métro.

Délai prévu pour la réalisation de ce groupe : 30 mois.

CAISSE PRIMAIRE CENTRALE DE SECURITE SOCIALE DE LA REGION PARISIENNE

PREVENTION GENERALE

La Caisse Primaire Centrale de Sécurité Sociale organise au Dispensaire Municipal, 20, rue des Pâquerettes à Nanterre et au Centre Social Municipal, 18, rue Maurice-Thorez à Nanterre, des séances gratuites d'examen de santé pour les assurés sociaux de Nanterre et leur famille.

Elles auront lieu les lundi et vendredi de chaque semaine, de 18 h. à 20 h. 30, à compter du 16 septembre au 18 novembre 1968 inclus, au Dispensaire, rue des Pâquerettes.

Les jeudi et vendredi de chaque semaine, de 18 h. à 20 h. 30, du 19 septembre au 13 décembre 1968 inclus, au Centre Social Municipal, 18, rue Maurice-Thorez.

Elles sont exclusives de toute thérapeutique, l'intéressé ayant la possibilité de communiquer à son médecin traitant habituel le bilan de santé qui lui sera adressé.

Seront convoqués systématiquement en 1968 : les assurés nés en 1908, 1913, 1918, 1923, 1928, 1938 et 1945.

Nous les invitons instamment à répondre à cette convocation et à y conduire leur famille.

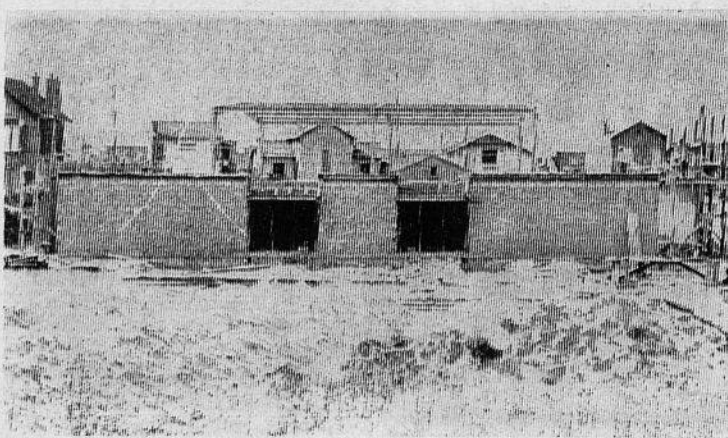
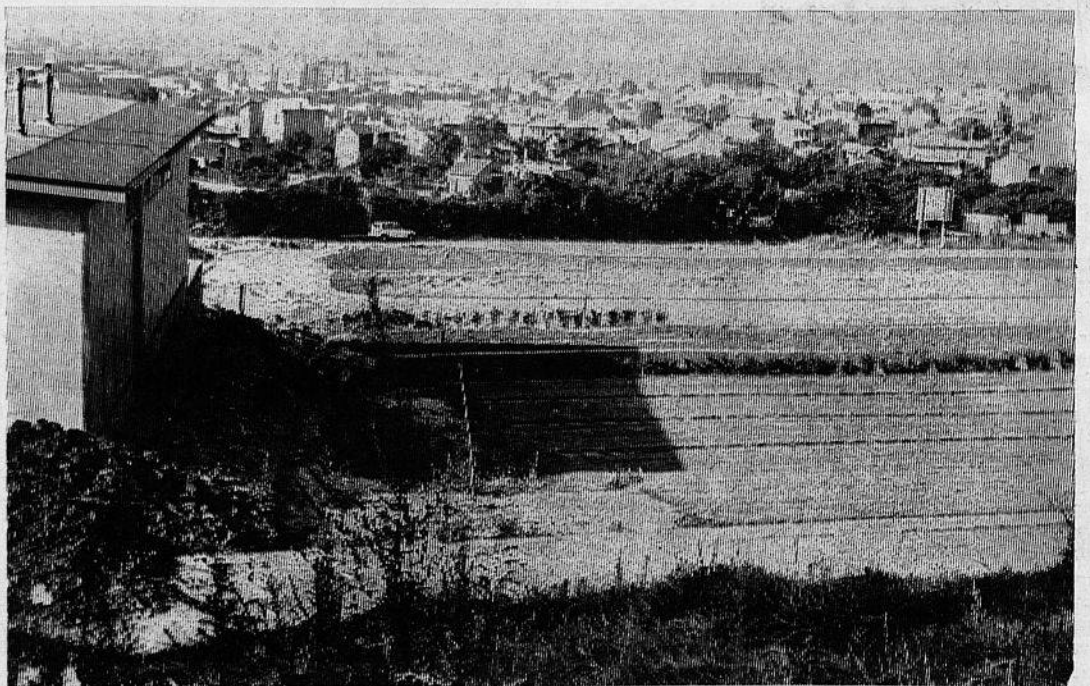
L'an dernier sur 85.582 assurés examinés :

- 416 cas de tuberculose,
- 85 cas de cancer,
- 6.713 affections cardiovasculaires, dont 5.286 cas d'hypertension, etc., jusque là ignorés, ont été dépistés.

La guérison est d'autant plus certaine que le diagnostic est précoce.

En dehors des convocations régulières toute personne qui le désire peut se faire inscrire.

Pour tous renseignements ou inscriptions, écrire en franchise postale au : Service des Examens de Santé, 5, rue de la Durancie, 75-Paris-12^e.



● Rue de Courbevoie, ce gymnase scolaire, mis en chantier récemment recevra les enfants du C.E.S. Victor-Hugo. Il sera mis à la disposition des enfants dans le courant de l'année 1969.

Voici une vue partielle du nouveau cimetière-parc de Nanterre réalisé sur la pente ouest du Mont-Valérien. Il ne s'agit là que d'une « première tranche » qui pourrait être mise en service dans quelques mois.

Lisez et faites lire ..

NOUS
les garçons et les filles

PHOTOS — MARIAGES

S. WIN

36, rue de la Source
BOI 51-21

ECONOMISEZ de l'argent...

en réclamant la carte de fidélité aux

CYCLES M. PETIT

87, rue M.-Thorez — NANTERRE — Tél. 204-00-50

Station service VELOSOLEX

GRAND CHOIX DE

BICYCLETTES PLIANTES — LANDAUS ET POUSETTES

ARTICLES BÉBÉ-CONFORT ET BABY-RELAX

Service après-vente assuré

LU POUR VOUS A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« Ces femmes qui ont fait l'Histoire »

...Cléopâtre
par Joël SCHMIDT

Depuis 2.000 ans, Cléopâtre exerce sur les foules un étrange pouvoir de fascination. Devenue un personnage de légende, elle a enflammé bien des imaginations, elle a suscité bien des polémiques.

Dans le monde de l'Antiquité où la femme était considérée comme un être inférieur et mineur, écartée des conversations et des affaires, tenue trop souvent en esclavage, Cléopâtre, grâce à son haut esprit de culture, à sa fine intelligence, à son ambition démesurée, sut trancher le nœud gordien des préjugés attachés à son sexe et apparaît comme le symbole aussi glorieux que mystérieux de la femme émancipée. Elle brisa la coutume dynastique qui l'obligeait à épouser son frère, en entreprenant une lutte ouverte avec

lui; le plus jeune de ses frères, qui risquait un jour de devenir son mari, elle le fit assassiner. Elle devint la maîtresse des deux plus puissants personnages de son temps: César, puis Marc Antoine.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(sauf les jours de fêtes légales)

BIBLIOTHEQUE CENTRALE

2, rue de la Mairie

Lundi : de 15 h. à 18 h.
Mardi : de 10 h. à 13 h.
Mercredi : de 15 h. à 20 h.
Jeudi : de 10 h. à 12 h.
et de 14 h. à 19 h.
Vendredi : de 15 h. à 20 h.
Samedi : de 14 h. à 19 h.
Dimanche : de 9 h 30 à 12 h

ANNEXE DES PAQUERETTES

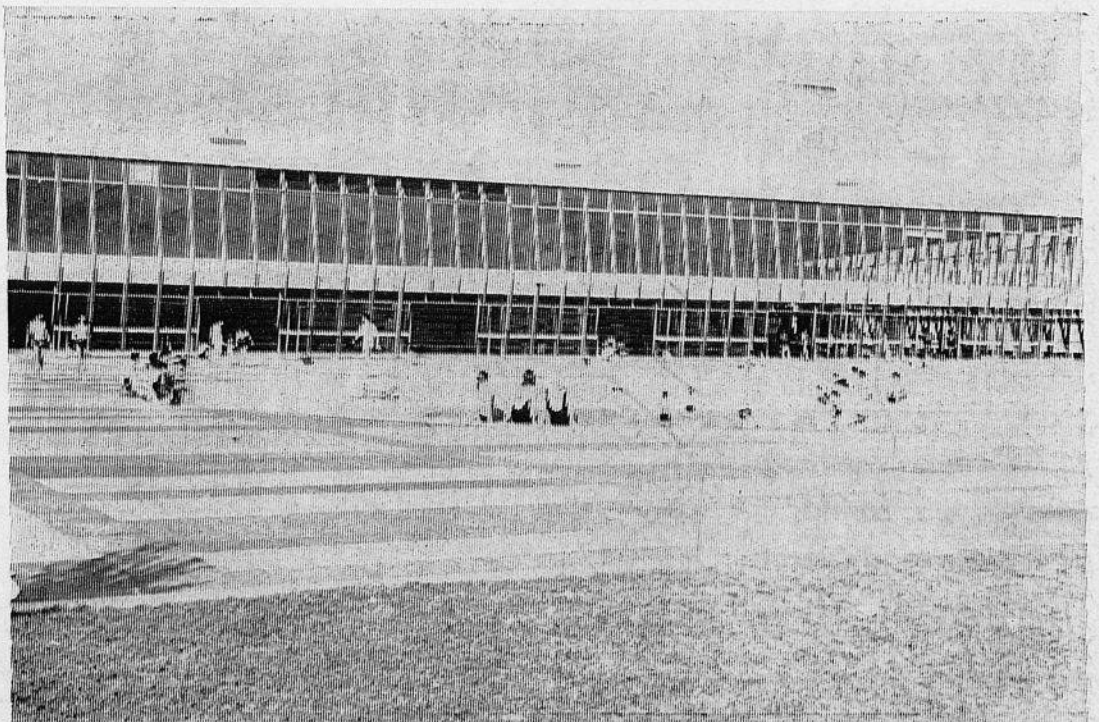
164, rue des Paquerettes

Mardi : de 16 h 30 à 20 h..
Jeudi : de 10 h. à 12 h.
et de 14 h. à 18 h. 45
Samedi : de 14 h. à 18 h. 45

ANNEXE DE LA SOURCE

36, rue de la Source

Jeudi et samedi : de 15 h. à 19 h.



C'était dans la deuxième quinzaine du mois d'août... Le soleil était réapparu. Les vacanciers du mois de juillet avaient, en début du mois d'août, « revêtu » les imperméables. Quinze jours de pluie... A désespérer! Ils n'auront profité que de quelques jours de soleil pour faire quelques retouches au bronzage de juillet. Témoin ce cliché, où quelques Nanterriens ont profité du solarium de la piscine. Mais si peu, et depuis, que d'eau!...

Auto-Ecole Marcel

Tous Permis

On prend à domicile

COMPERE

Tél. BOI 06-90

41, rue de Stalingrad - Nanterre



OUVERTURE DE LA NOUVELLE SAISON DU THEATRE DES AMANDIERS

Parmi les multiples thèmes d'animation que le Théâtre des Amandiers a présentés aux Nanterriens depuis quatre ans, les créations théâtrales ont évidemment toujours eu une bonne place. On se souvient des festivals, dont le dernier a eu lieu en 1967 au Palais des Sports, qui ont prouvé, par le succès qu'ils ont remporté, la nécessité de l'existence d'un théâtre à Nanterre. En attendant la construction d'une Maison de la Culture, qui interviendra dans un « futur » relativement lointain (cinq ou six ans?) le Théâtre des Amandiers disposera dès le printemps prochain d'un théâtre provisoire.

Fort de l'expérience du « Théâtre dans votre quartier », au mois d'avril dernier, dont les résultats ont été très encourageants, Pierre Debauche a décidé de poursuivre l'animation théâtrale sans attendre cette date.

Le Théâtre des Amandiers

va consacrer tout le mois d'octobre à la présentation d'une pièce de théâtre: « Je me souviens de deux Lundis ». Une pièce d'Arthur Miller, qui sera représentée par le Théâtre des Ouvrages Contemporains, dans une mise en scène de Christian Deute, qui est un des assistants de Pierre Debauche.

C'est dans la salle des fêtes, dont la municipalité a aimablement laissé la disposition au Théâtre des Amandiers, comme elle l'avait fait au mois de mai lors de l'exposition « Peinture vivante » que les représentations auront lieu.

Arthur Miller est un des plus grands dramaturges américains contemporains. Plusieurs de ses pièces ont déjà été jouées sur des scènes françaises, en remportant beaucoup de succès. C'est le cas des « Sorcières de Salem », dont le texte a servi de scénario à un film bien connu, de « Vu du pont » ou de « La Mort d'un commis voyageur ».

La pièce qui sera représentée à la salle des fêtes, du 2 au 27 octobre, pour être moins célèbre, n'en est pas moins attachante que celles-ci, nous touche directement en nous montrant des personnages très familiers, des travailleurs d'un magasin de pièces détachées d'auto, qui ont des problèmes qui sont ceux de tous les travailleurs.

Des représentations auront lieu tous les soirs du mercredi au samedi, et le dimanche après-midi.

Comme les années précédentes, le Théâtre des Amandiers sera présent à la Fête de « l'Humanité ». Il vous accueillera au stand de la ville de Nanterre ainsi qu'au stand des théâtres. Au cours de la fête, dimanche à 21 heures, aura lieu un important colloque sur le Théâtre Populaire.

De nombreux animateurs et directeurs de théâtres participeront à cette manifestation qui est ouverte à tous. Nous souhaitons que les Nanterriens viennent très nombreux y assister.

22 850 m² DE TROTTOIRS

Parmi les questions examinées le 1^{er} septembre au Conseil Municipal, nous relevons le programme de réaménagement d'un certain nombre de voies publiques.

C'est ainsi qu'il a été décidé d'engager 400 000 F dans un programme de trottoirs développant... plus de 2 hectares!

Trois entreprises seront chargées de l'exécution de ces travaux qui intéressent les voies suivantes: avenue Joliot-Curie, rue F.-Hanriot, rue des Luaps prolongée, rue de Metz, avenue Arago, route de Chatou, rue de l'Industrie, rue des Prés, rue Boileau, rue des Chèvremonts, rue du Télégraphe, rue des Ermites, avenue des Guillaumes, rue des Fondrières.

Signalons en passant que Nanterre étant une des villes les plus étendues de l'ex département de la Seine (plus de 130 km de rues) elle est, par voie de conséquence, une de celles qui a le plus long kilométrage de trottoirs... en gros la distance de Paris à Tours...

Quand vous aurez lu ce journal, donnez-le à vos amis, faites-le connaître

FAITS DIVERS

AGRESSION

Actuellement militaire marin à la 5^e compagnie du quartier Latour-Maubourg à Paris (7^e), M. Blary Bernard a été admis le 26 août dernier en observation à l'hôpital de Nanterre. Celui-ci avait été attaqué par 5 jeunes voyoux, âgés de 16 à 25 ans, boulevard du Couchant à Nanterre. Ces derniers, après l'avoir frappé, ont pris la fuite à bord d'un véhicule qui n'a pu être identifié.

CHAUSSÉE GLISSANTE

Dans la matinée du vendredi 30 août, les services de police et les services des pompiers ont dû intervenir pour régler la circulation et recommander la prudence aux automobilistes et cyclistes circulant dans les deux sens de l'avenue de la République.

En effet, quelle ne fut pas la surprise des riverains lorsque ceux-ci constatèrent que, brusquement, les voitures et cyclistes dérapaient et tombaient sur la chaussée. La cause? Un camion-citerne venant du pont de Rouen déversait sur toute sa largeur du mazout sur la chaussée, rendant celle-ci glissante, tel du verglas.

Inutile de dire combien furent nombreuses les chutes des cyclistes... fort heureusement peu graves.

Correspondant « Eveil ».

CINÉMAS

LA BOULE

Vendredi 6 septembre, à 21 h.

Détective privé

Samedi 7 septembre, à 21 h,

dimanche 8, à 14 h 30, 17 h et

21 h, lundi 9, à 21 h :

Winnetou III

LE CENTRAL

Vendredi 6 septembre, à 21 h,

samedi 7, à 21 h, dimanche 8,

à 14 h 30, 17 h et 21 h :

Cendrillon

(Le chef-d'œuvre de Walt Disney, en couleurs).

POUR LES SINISTRES D'IRAN

Le Secours populaire français a ouvert une souscription dans le but d'apporter une aide aux populations iraniennes frappées par le tremblement de terre. Les fonds sont reçus au Secours populaire français. Indiquer: sinistrés d'Iran, C.C.P. 11.551-27.

C'est toujours bon à savoir

■ Si vous laissez égoutter votre vaisselle après l'avoir rincée à l'eau froide, vous salirez la moitié moins vos torchons.

■ Il est conseillé pour nettoyer les moules de plâtre non peintes, de préparer une bouillie d'amidon de riz délayé dans de l'eau tiède. Cette bouillie étendue au pinceau sur les moules, sèche rapidement et se détache d'elle-même en écailles qui absorbent les taches.

■ Pour enlever une tache de teinture d'iode sur un tissu quelconque: mouillez la partie tachée avec un peu d'alcool pur.

■ Si un carreau de céramique se décolle, détachez-le du mur et faites tomber le vieux plâtre avec un couteau. Gâchez un peu de plâtre ou d'enduit spécial. Mouillez alvéole et carreau et enduisez l'un et l'autre

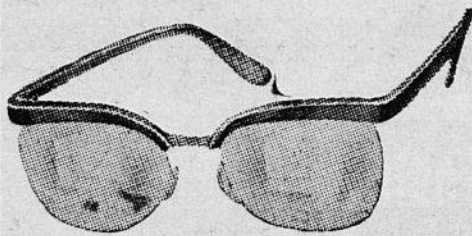
de plâtre ou d'enduit. Remplacez le carreau et tapez dessus à petits coups avec l'extrémité du manche en bois de votre marteau. Enlevez le surplus de plâtre.

■ Pour blanchir les dalles en pierre, utilisez une pierre de grès, dite pierre allemande. Si l'humidité ou la mousse a laissé des taches verdâtres, commencez par les frotter à la brosse métallique à manche.

■ Pour ne pas pleurer lors de l'épluchage d'un oignon, piquez à la pointe du couteau une grosse boulette de mie de pain.

■ Certaines taches de boue laissent des traces sur un vêtement de laine. Frottez légèrement la partie tachée avec un jaune d'œuf délayé dans très peu d'eau tiède, essorez. S'il reste une tache grasseuse, frottez avec un peu d'alcool.

OPTIQUE - LUNETTERIE VERRES DE CONTACT



Rentrée
des
Classes

J. FAVRE

Opticien agréé

par la

Sécurité Sociale

78, rue Maurice-Thorez - NANTERRE - 204-02-71

107, avenue Paul-Doumer - RUEIL - 967-02-24

SURESNES SE SOUVIENT

Dimanche dernier 1^{er} septembre, ont eu lieu à Suresnes, les cérémonies commémoratives de la Libération.

Le Conseil municipal et les Associations des anciens combattants sont allés, à cette occasion, fleurir les monuments aux morts et les lieux symbolisant la résistance à l'invasisseur nazi.

Alimentation en eau potable au centre de vacances d'Oléron

La Municipalité a confié au Service du génie rural des eaux et forêts, l'étude du projet de construction d'un bassin d'accumulation et d'une tour de pulvérisation ainsi que son équipement, en vue d'améliorer la qualité de l'eau destinée à alimenter le Centre de vacances de Suresnes à Saint-Georges-d'Oléron.

Ces travaux ont été exécutés dans les meilleurs délais.

SAMEDI ET DIMANCHE LA FÊTE DE « L'HUMANITE » N'oubliez pas de rendre visite au stand de Suresnes

Cette année le stand de Suresnes à la « Fête de l'Humanité », déserte l'aire d'implantation des deux années précédentes. Il n'en est que mieux placé. Il est en effet situé à proximité de la scène centrale, place Maurice-Thorez (voir le plan de la Fête en page une)

Nous attendons donc votre visite au stand de Suresnes où vous trouverez :

- Un restaurant ;
- Une buvette ;

- Des dégustations permanentes de moules et de brochettes ;
- Du café ;
- Une librairie ;
- Un jeu d'adresse.

A bientôt donc à Vincennes.

Rentrée des classes

La rentrée des classes est fixée au lundi 16 septembre pour toutes les écoles (maternelles et primaires) de Suresnes, et au lundi 23 septembre pour les établissements du second degré.

Création d'une piste d'athlétisme en cendrée au stade Maurice-Hubert

Le Conseil municipal, au cours de sa séance du 7 février dernier, a décidé la création d'une piste d'athlétisme en cendrée sur le troisième terrain du stade Maurice-Hubert, nivelé il y a plus d'un an.

Travaux d'entretien aux « Nouvelles-Acquevilles »



A la cité des Nouvelles-Acquevilles, divers travaux d'entretien et d'aménagement ont été entrepris au cours de l'été.

Sur notre photo, on peut voir les travaux de prolongement de la clôture et d'aménagement des abords à l'angle de la rue des Nouvelles et du boulevard de Lattre. A cet endroit, une sortie doit être aménagée.

Certains travaux d'entretien et de réfection sur les façades des bâtiments sont également en cours.

SORTIE ANNUELLE DES ANCIENS

La Municipalité et le Bureau d'Aide Sociale ont décidé, cette année, d'offrir aux personnes âgées de 65 ans et plus, une excursion à Paris, sur bateaux-mouches, le jeudi 12 septembre 1968 après-midi.

Des cars seront à votre disposition à partir de 14 heures, au Plateau Nord, place de la Liberté, à la Cité-Jardins, place de la Paix.

Départ de Suresnes, en autocar, place de la Mairie, à 15 heures.

Inscriptions : à partir du 15 août et jusqu'au 6 septembre 1968, dernier délai, au Bureau d'Aide Sociale de la Mairie, à l'annexe Croix du Roy et dans les Foyers.

Ce que mangent nos anciens

à la résidence Caron

■ Mardi 3 septembre

Déjeuner
Saucisson.
Blanquette de veau.
Riz.
Salade.
Corbeille de fruits.

Dîner
Potage à la russe.
Riz en vinaigrette.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

■ Mercredi 4 septembre

Déjeuner
Melon 1/6.
Tête de veau en vinaigrette.
Pommes de terre persillées.
Salade.
Corbeille de fruits.

Dîner
Potage liégeois.
Pommes de terre en salade.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

■ Jeudi 5 septembre

Déjeuner
Filets de maquereaux.
Foie.
Carottes Vichy.
Salade.
Corbeille de fruits.

Dîner
Potage julienne.
carottes persillées.
Petits suisses + 2 sucres.
Corbeille de fruits.

■ Vendredi 6 septembre

Déjeuner
Salade de tomates.
Poisson.
Bettes au gratin.
Salade.
Corbeille de fruits.

Dîner
Potage crécy.
Petits pois + 1 plaquette de beurre.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

■ Samedi 7 septembre

Déjeuner
Salade niçoise : riz en vinaigrette + tomates + olives + anchois.
Bœuf en daube.
Pommes de terre frites.
Salade.
Corbeille de fruits.

Dîner
Potage à la tomate.
Haricots verts + 1 plaquette de beurre.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

■ Dimanche 8 septembre

1 boîte de sardines + 2 plaquettes de beurre.
1 tranche de rôti de veau.
1 boîte de macédoine.
Fromage - Fruits.
2 paquets de gâteaux secs.

■ Lundi 9 septembre

Déjeuner
Salade de betteraves.
Lapin rôti.
Spaghetti.
Salade.
Corbeille de fruits.

Dîner
Potage minestrone.
Spaghetti.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

Dimanche 29 septembre FÊTE DES VENDANGES

Bientôt, des jardins



Les grands électeurs suresnois ont été désignés

Dimanche dernier 1^{er} septembre, le Conseil Municipal s'est réuni à 10 heures afin de procéder à l'élection de ses délégués en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le 22 septembre.

Il a ainsi élu 9 délégués titulaires et 17 suppléants. Rappelons que tous les conseillers municipaux sont délégués titulaires de droit.

Deux listes étaient en présence. L'une présentée par le P.C.F., et l'autre par la F.G. D.S. La première a recueilli 4 titulaires et 8 suppléants, la seconde 5 titulaires et 9 suppléants.

à l'Ilot n° 1



Ils sont revenus les jeunes Suresnois

Les jeunes Suresnois qui étaient allés passer le mois d'août dans les centres de vacances municipaux sont maintenant tous rentrés, pleins de santé et... de souvenirs

Electricité - Auto S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix
LA GARENNE 242-36-75

Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

Pour tous STORES vos

TRINGLES A RIDEAUX
VÉNITIENS, BANNES, etc.

R. DONIES

Artisan spécialiste
Siège : 1, allée des Jonquilles
NANTERRE

Atelier : 59, rue Hoche
COLOMBES - Tél. 782-69-27

Prévention générale

La Caisse Primaire de Sécurité Sociale organise au Centre Médico-Social, 12, rue Carnot, Suresnes, des séances gratuites d'examen de santé pour les assurés sociaux de Suresnes et leur famille.

Elles auront lieu le samedi de chaque semaine, de 14 heures à 16 heures 30 du 21 septembre au 14 décembre 1968 inclus.

Ces visites comportent :
— un examen clinique général ;
— une radioscopie ;
— Des actes de laboratoire, avec, si besoin est, recours à des spécialistes qualifiés.

Elles sont exclusives de toute thérapeutique, l'intéressé ayant la possibilité de communiquer à son médecin traitant habituel le bilan de santé qui lui sera adressé.

Seront convoqués systématiquement :

— En 1968 les assurés nés en 1908, 1913, 1918, 1923, 1928, 1938 et 1945.

Nous les invitons instamment à répondre à cette convocation et à y conduire leur famille.

L'an dernier, sur 83.582 assurés examinés :

— 416 cas de tuberculose ;
— 85 cas de cancer ;
— 6.713 affections cardiovasculaires dont
— 5.286 cas d'hypertension, etc... jusque-là ignorés, ont été dépistés.

La guérison est d'autant plus certaine que le diagnostic est précoce.

En dehors des convocations régulières, toute personne qui le désire peut se faire inscrire.

Pour tous renseignements ou inscriptions, écrire en franchise postale au Service des Examens de Santé, 5, rue de la Durance, Paris (12^e).

ENTRETIEN ET INSTALLATION DE BRULEURS A MAZOUT RAMONAGES

AGENCEMENT DE CHAUFFERIE
FOURNITURE DE FUEL — FUMISTERIE

SAFUMA 14, rue Godefroy - PUTEAUX
Tél. 506-66-64
— Service après-vente —

Un traitement prophylactique des piqûres de guêpes et d'abeilles

Les piqûres de guêpes et d'abeilles, si elles sont toujours très douloureuses et par là très désagréables sont en général peu dangereuses et ne se traduisent que par une réaction locale bénigne, sauf localisation particulière (bouche, pharynx...)

Cependant, certains sujets développent à la suite de ces piqûres, même en cas de piqûre unique, des réactions générales à type de réaction anaphylactique dont l'importance peut être telle qu'elles mettent la vie en danger. Aux Etats-Unis, la mortalité par piqûres de guêpes et d'abeilles est plus élevée que la mortalité par morsures de serpents.

Dans ces cas donc, la réaction générale est due à une réaction anaphylactique que développent certains organismes hypersensibles.

Un médecin américain a mis au point il y a déjà 4 ans, une technique d'immunisation qui se pratique en une seule journée et dont on peut attendre une protection de 4 à 6 mois. Ce médecin utilise pour cela des venins d'abeille et de guêpe naturels et frais, recueillis sur les animaux vivants.

La technique d'immunisation consiste en injections intradermiques de venin purifié dilué, administrées à concentration croissante toutes les 10 à 20 minutes. La durée totale nécessaire est 2 h 30. Pendant cette période le patient reçoit en tout une quantité de venin correspondant à 6 guêpes.

La dose administrée initialement est déterminée minutieusement à l'aide de tests sous-cutanés ou d'insufflations oculaires. On détermine la plus petite dose capable de provoquer une réaction minimale, non dangereuse.

Pour les patients qui ont déjà été immunisés de cette manière pour une saison passée, les « rappels » se font par une seule injection sous-cutanée contenant la totalité du venin.

Dans certains cas cette technique d'injection unique a été utilisée pour les premières immunisations, mais dans ce cas l'effet immunisant ne s'installe pas avant 2 mois, alors que les injections intradermiques multiples sont suivies d'effet dès les 7^e ou 10^e jours.

Le test d'immunité, la vérification, est « médiévale », mais c'est la seule preuve sûre : elle consiste à faire piquer le patient par une guêpe ou une abeille capturée vivante.

On peut également faire pratiquer cette piqûre par un animal vivant effectuer le « rappel » chez les sujets immunisés la saison précédente par la série d'injections intradermiques. Mais il y a alors une difficulté : c'est de se procurer des guêpes avant le début de la saison. L'auteur a essayé d'en hiverner dans son réfrigérateur, mais le taux de survie à la fin de l'hiver était peu élevé.

Un autre problème à résoudre est celui de l'appréciation, dans les réactions à la piqûre thérapeutique, de la part qui revient à la peur du sujet et de celle qui est due au venin. La peur peut en effet modifier la tension artérielle, le rythme du pouls et de la respiration. Pour éliminer le facteur peur de ses mesures, le médecin pratique chez les patients une piqûre placebo à l'aide d'un mâle qui n'injecte pas de venin. Les réactions alors observées sont à « soustraire » lorsqu'on étudie les effets d'une vraie piqûre.

Ces traitements sont prévus pour (et doivent être réservés à) les personnes qui ont déjà présenté des réactions alarmantes aux piqûres d'insectes. Pour les autres personnes mieux vaut une piqûre douloureuse que l'introduction de protéine étrangère.

Les réactions alarmantes sont : pertes de conscience, vomissements, vertiges, sueurs profuses, œdème linguale, éruption urticaire généralisée, dyspnée ou tachycardie.

PERMANENCES

- ★ Raymond BARBET, député de Suresnes - Nanterre, tous les jeudis, de 17 h à 18 h 30, bureau de M. Lafourcade, mairie de Suresnes.
- ★ Etienne LAFOURCADE, maire - adjoint : jeudi, de 17 heures 30 à 18 h 30, samedi, de 10 h 30 à 11 h 30.
- ★ André FRANÇOIS, maire - adjoint : jeudi, de 15 h à 16 h, vendredi, de 17 h à 18 h 30.
- ★ LE GALL Roger, maire - ad-

joint : mercredi, de 17 h 30 à 19 heures.

- ★ Mme VALAGEAS, conseillère municipale : jeudi, de 14 h à 15 h 30.
- ★ Conseil de parents d'élèves des écoles publiques des Cités - Jardins : samedi, de 16 h à 18 h, à l'école de filles Henri-Sellier.
- ★ Association de mutilés du travail : tous les dimanches de 10 h à 12 h, salle de la Justice de Paix.
- ★ Permanence juridique (gratuite) : 1^{er} et 3^e samedis, de 10 h à 12 h, 3, rue du Clos-des-Ermites.

SURESNES

Rajeunissement du siège de la section communiste de Suresnes



Durant le mois d'août, des militants de la section de Suresnes du P.C.F. ont ravalé la façade du siège de leur section. Repaint de couleur bleu clair, le siège de la section semble avoir rajeuni de quelques décades, ce qui n'est pas une réalisation aisée quand on sait l'ancienneté des bâtiments qu'il habite.

Et pourtant, cette permanence rendue plus agréable et accueillante, fait maintenant éclater ses reflets printaniers sur cette vieille place du Marché du bas de Suresnes.

St-CLOUD

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 31 juillet au 7 août 1968
Vallée Sabine Marie-Thérèse, 15, rue de l'Yser ; Lafargue Camille Marie René Guy, 28 bis, Parc de Montretout ; De Sousa Emilia da Conceicao, 120, rue des Tennerolles ; André Sandrine Pierrette, 77, rue Sevin-Vincent.

Du 7 au 14 août 1968
Dalès Sandrine Marie Geneviève, 19 bis, rue du Calvaire ; Bruneau Sylvie, 114, boulevard de la République ; Hards Anna, 16, rue Pasteur ; Ochsner Richard Claude Yvan, 20 bis, avenue Foch.

Du 14 au 21 août 1968
Spadacenta Claire Hélène Laurence, 1, rue Pasteur ; Lévy Jérôme Olivier, 21, avenue Bernard-Palissy.

Du 22 au 28 août 1968
Maurice Laurent Alain Richard Olivier, 27, boulevard Sénard ; De Sousa José Luis, 5, rue Dailly.

DECES

Du 31 juillet au 7 août 1968
Malès Ivan, 1 mois, 3, rue des Girondins ; Marie Cechetti, 3, place Silly, 46 ans ; Jouvin Alix Céline, veuve Guyonnaud, 80 ans, 30 bis, rue de Buzenval ; Weigel Joseph Jean Charles, 54 ans, 63, boulevard Sénard, à Saint-Cloud.

Du 7 au 14 août 1968
Langlois Rémi Joseph Marie Cécile, 67 ans, 70, boulevard Sénard ; Hourdieu Marcelle Henriette, 75 ans, 38 bis, boulevard Gounod ; Foucart Blanche, veuve Felbacq, 87 ans, 139, rue des Tennerolles ; Cotton Gilbert, 66 ans, 51, rue de l'Avre ; Aubin Maurice René, 82 ans, 102, avenue Foch.

Du 15 au 22 août 1968
Hanot Gabriel Félix, 78 ans, 146, rue des Tournerolles ; Contenot J.-Charles, 73 ans, 19, rue Henri-Regnault ; Bourdon André Abel Firmin, 55 ans, 14, avenue Bernard-Palissy ; Guérel Célestine, 80 ans, 1, rue Lelégard.

Du 22 au 28 août 1968
Mautor Eugénie, veuve Jouanique, 31, avenue du Maréchal-Foch.

MARIAGES

Du 31 juillet au 7 août 1968
Jean-Claude Raymond Astorgue, 9, rue Dailly, et Arlette Georgette Renée Vimbert.
Garbani Pierre Philippe Charles et Capton Claude Jeanne, 30, avenue Foch.

Bruhin Henri Pierre Luc, 58, rue de Buzenval, et Sauvage Francine Ginette, 56, rue de Buzenval.
Panetié Monique Raymonde Andrée et Lescure Guy Joseph, 187, boulevard de la République.

Gauthier Pierre Georges Charles et Cornu Arlette Yvonne Paule, 3, rue des Girondins.

Riou Daniel Marcel et Marchèse Anna, 13, quai Carnot.
More Joël Marc Jean, 3, rue E.-Verhaeren et Milia Maximilienne Jeannine, 3, rue E.-Verhaeren.
Dumont Raymond, 146, avenue Foch et Kieffer Michèle Victoire.

Du 7 au 14 août 1968
Aim Joseph et Bittmann Sidonie, 40, rue du Mont-Valérien.

Du 15 au 21 août 1968
Le Pennec Roger et Valade Marie-José, 160, boulevard de la République.

Pichot Christian et Rhône Odile, 42, rue des Tennerolles.

Mathieu Claude et Saussot Charlotte, 1, rue de Béarn

CINÉMAS

CINEMA LEL REGENT

Mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6, à 20 h. 45 :
LA ROUTE DE CORINTHE
Jean Seberg, Maurice Ronet, dans un film de Claude Chabrol. Un film de contrebandiers et de suspens.

Jeudi 5, à 14 h. 30, samedi 7, à 17 h. et 21 h., dimanche 8, à 14 h. 30, 17 h. 15 en v.f. et à 20 h. 45 en v.o. anglais :
CAMELOT

La légende immortelle du roi Arthur et des chevaliers de la table ronde. Un film à grand spectacle avec Richard Harris et Vanessa Redgrave.

Lundi 9, à 20 h. 45 et mardi 10, à 20 h. 45 :

LES PETITES MARGUERITES
(en v.o. tchèque)

Deux jolies filles estiment vivre une sale vie et elles décident de se conduire salement. Un film de Vera Chytilova. Un film de la jeune école tchèque.

Mercredi 11, à 20 h. 45, jeudi 12, à 17 h. 15 et 20 h. 45 :
CHANTAGE AU MEURTRE
Un film d'espionnage en Allemagne de l'Est avec Frank Sinatra.

Jeudi 12, à 14 h. 30 :
D'OU VIENS-TU JOHNNY ?

Réservation supplémentaire de terrains

pour l'élargissement du carrefour

Carnot - Péri - Roosevelt
et dégageant Mairie

En vue de préserver pour l'avenir l'aménagement du carrefour Carnot - Péri - Roosevelt, et éventuellement une extension des locaux administratifs qui se révèlent de plus en plus nécessaires au bon fonctionnement de nos services communaux, le Conseil municipal a décidé, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, l'acquisition des propriétés suivantes :

- 6, avenue Franklin-Roosevelt ;
- 3, rue du Clos-des-Ermites ;
- 4, Avenue Franklin-Roosevelt ;
- 2, Avenue Franklin-Roosevelt ;
- 1, rue du Clos-des-Ermites, représentant une surface totale de 940 m².

Le Conseil municipal a également décidé la déclaration d'utilité publique pour l'ensemble de cette opération.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE GARDE

Dimanche 8 septembre 1968

DUROZEY, 11, rue de la Liberté.

Dimanche 15 septembre 1968

CASTAGNON, place de Stalingrad.

Concours pour le recrutement d'assistants et d'assistantes de service social des P.T.T.

Un concours pour le recrutement de 12 assistants et assistantes de Service Social des PTT sera organisé les 9 et 10 décembre 1968.

Conditions requises.

Les candidats doivent être âgés au 1^{er} janvier 1968 de 21 ans au moins et de 35 ans au plus (cette limite d'âge pouvant être reculée dans certains cas, jusqu'à 45 ans).

Diplômes exigés.

Les candidats doivent être titulaires du diplôme d'Etat français d'assistant ou d'assistante de Service Social (ou avoir obtenu l'autorisation d'exercer la profession en qualité d'assistant ou d'assistante, délivrée en application de la loi du 8 avril 1946).

Les candidatures et les demandes de renseignements doivent être adressées, pour les postulants résidant à Paris ou dans les anciens départements de Seine et de Seine-et-Oise, à la Direction des Services Postaux de la Région de Paris-Personnel Concours, 140, bd Montparnasse, Paris (14^e), où au Service de Documentation sur les Emplois des Postes, 49, rue Sainte-Anne, Paris (2^e) (tél. 742-46-21).

Les postulants résidant dans le département de Seine-et-Marne doivent s'adresser à la Direction Départementale des PTT, à Melun, Service du Personnel, 24, rue du Colonel-Picot.

Les inscriptions seront closes le 14 novembre 1968.



LA COMMÉMORATION DES FÊTES DE LA LIBÉRATION A PUTEAUX :

Un devoir, perpétuer le souvenir !

Malgré qu'elle fut reportée au 31 août à cause des vacances, la manifestation locale pour la commémoration de la Libération n'a rassemblé qu'un nombre restreint de personnes.

En regrettant un tel fait, il ne faut pas pour autant conclure au désintéressement de la population des jours glorieux de l'insurrection, à l'oubli des sacrifices que celle-ci a exigé (pour preuve rues Cartanet et de Verdun, Bd R.-Wallace, les gens se sont spontanément groupés devant les plaques qu'on fleurissait).

Il est évident que les années s'écoulant, le souvenir demande à être soigneusement entretenu. Cette manifestation du 31 août était organisée par la Municipalité et l'Office municipal des Anciens Combattants (O.M.A.C.).

Les affiches invitant la population à y assister, ne furent collées (et en petit nombre) que deux jours avant. Pas un mot ne fut prononcé tant au cimetière que devant les plaques des fusillés, dont certaines restent à poser ou ont été retirées. Seulement deux drapeaux d'organisation furent présents à la manifestation.

Une telle expérience doit faire réfléchir. 1969 sera le 25^e anniversaire de la Libération, d'où la nécessité impérieuse de rappeler à cette occasion ce que fut la vraie Résistance, celle que les tenants du pouvoir actuel s'efforcent d'effacer.

Pour cela souhaitons qu'août 1969 voit la réalisation du projet d'érection d'une stèle à la mémoire de nos concitoyens martyrs de la Résistance. Projet sur lequel le Conseil municipal devrait donner son approbation sans plus tarder.

P.S. : Messieurs Clos, Jacotot et Petitot représentaient la Municipalité à la manifestation du 31 août. La Fraternelle, l'A.R.A.C., l'A.N.A.C.R., les Médailleurs militaires, le Parti Communiste y avaient envoyé des délégations.



Le dépôt de gerbes par les organisations locales au cimetière nouveau au parterre des fusillés.



Ceux qui se souviennent se recueillent devant la maison d'un jeune patriote de la rue Cartault, qui a été assassiné par les nazis.

LES CONGES TERMINES : Les salariés de Puteaux sont conscients que de grandes revendications restent posées

La quasi totalité des travailleurs a maintenant repris le travail. Dans l'ensemble des entreprises de notre localité, les sa-

lariés se trouvent à nouveau face aux difficultés quotidiennes. Les hausses intervenues depuis les événements de mai-juin derniers ont déjà entamées les avantages obtenus grâce à la lutte menée pendant cette période.

Pour les salariés, l'augmentation du coût de la vie est une réalité constante : 1966, augmentation des transports, 1967, augmentation des services publics, 1968, progression de l'indice des prix.

L'affirmation selon laquelle les augmentations seraient dues aux résultats des grèves ne tient pas. Chaque année, la période des congés est mise à profit par le gouvernement pour porter un coup au pouvoir d'achat des travailleurs. Dans les entreprises chacun en est convaincu.

Cette rentrée 1968 ne diffère donc pas des rentrées précédentes. Cependant le climat est différent. Les salariés n'entendent pas accepter passivement la remise en cause des avantages acquis, au prix d'une lutte très dure qui pour certains d'entre eux a duré plus de 30 jours.

L'ensemble des salariés et notamment ceux nouvellement organisés ont pris conscience que certaines revendications restent posées : L'échelle mobile, seule capable de garantir un pouvoir d'achat sans cesse remis en cause par le grand capital ; le plein emploi qui reste un problème préoccupant, les libertés syndicales et la défense de la Sécurité sociale ainsi que l'avancement de l'âge de la retraite, restent au premier rang de leurs préoccupations.

A Puteaux, les mille nouveaux syndiqués à la C.G.T., les quatorze nouvelles sections syndicales créées au cours des grandes luttes que nous avons connues agiront aux côtés de tous les autres travailleurs pour sauvegarder les avantages obtenus et en acquérir de nouveaux. La C.G.T. pour sa part mettra tout en œuvre pour les aider et les orienter afin de leur permettre d'obtenir satisfaction dans la lutte qu'ils ont engagée et qu'ils sont bien décidés à continuer.

Par leur action, ils entendent ainsi montrer au pouvoir qu'il doit compter avec eux et que de vagues promesses ne leur suffisent pas. Des réformes importantes sont nécessaires. L'ensemble des salariés saura demain les exiger avec force comme ils ont su le faire au printemps dernier.

L'Union locale C.G.T.

TOUS TISSUS d'Ameublement
INSTALLATION D'APPARTEMENTS
Devis gratuit
Voilage en tous genres
Tout le linge de maison
TOUTISSAM 155, rue Jean - Jaurès
PUTEAUX — 506-38-50

Communiqué de l'A.R.A.C. de Puteaux

Une mise au point nous paraît être nécessaire relativement à la substantielle augmentation des anciens combattants et victimes de guerre, car si elle a été obtenue c'est grâce à l'action des Associations d'anciens combattants et à la grève massive des fonctionnaires lors des événements de mai - juin, et si cela met un terme au contentieux concernant le rapport constant ça ne résoud pas pour autant les problèmes concernant d'autres catégories (nous y reviendrons dans un prochain article).

C'est pour cette raison que l'Union départementale de l'U.F.A.C. des Hauts-de-Seine organise un grand rassemblement départemental des anciens combattants et victimes de guerre, le samedi 28 septembre, à 16 heures, à Nanterre, au théâtre de verdure, parc de la Mairie, sous la présidence d'Henri Neveu, président de l'Union départementale.

Les orateurs des trois générations du feu y prendront la parole ; ainsi que Maurice Pfeiffer, président d'honneur de l'U.D.

Les motions déposées par toutes les organisations locales seront remises au Préfet par une délégation.

Un court défilé, drapeaux en tête avec dépôt de gerbe au monument aux morts, clôturera ce rassemblement.

Le drapeau de l'Union départementale sera remis à cette occasion.

En conséquence nous demandons aux anciens combattants de Puteaux et particulièrement à nos adhérents, de venir nombreux à ce rassemblement.

La section de Puteaux de l'A.R.A.C.

Horaires des cars pour la Fête de Vincennes le dimanche 8 septembre

ALLER :

Rond-Point des Bergères ..	7 h	10 h 30	14 h
Gare de Puteaux	7 h 05	10 h 35	14 h 05
Mairie (côté République) ..	7 h 08	10 h 38	14 h 08
Angle rues Rousselle - République ..	7 h 10	10 h 40	14 h 10
Tabac rue Godéfroy	7 h 15	10 h 45	14 h 15

RETOUR :

Le rendez-vous de départ est fixé au Stand de la Section de Puteaux aux heures suivantes :

1^{er} départ à 22 heures.

2^e départ à 22 h 30.

Le prix des places est fixé à 4 F pour l'aller-retour ou 2 F pour l'aller simple.

Les enfants en-dessous de 10 ans ne paient pas.

Les billets de transport seront délivrés dans les cars, mais ils peuvent être retirés au siège de la Section de Puteaux, 12, rue Saulnier, ce vendredi à partir de 19 h.

SERVICE MEDICAL DE GARDE

MEDECINS :

Dimanche 8 septembre
Dr MALLET, 100, rue de la République. Tél. 506-29-79.

Dimanche 15 septembre
Dr SOL, 60, rue Eichenberger. Tél. 506-05-75.

PHARMACIENS :

Dimanche 8 septembre
M. GIMET, 33 bis, avenue de Gaulle.
Dimanche 15 septembre

M. IZEMBART, 17, rue C.-Lorilleux.

Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et lundi matin.

La nuit, s'adresser au commissariat : 501-33-60.

La Pharmacie GIMET, 33 bis, avenue de Gaulle, à Puteaux (angle République) est ouverte de 9 à 22 heures en semaine.

DÉPANNAGE TÉLÉ

toutes marques

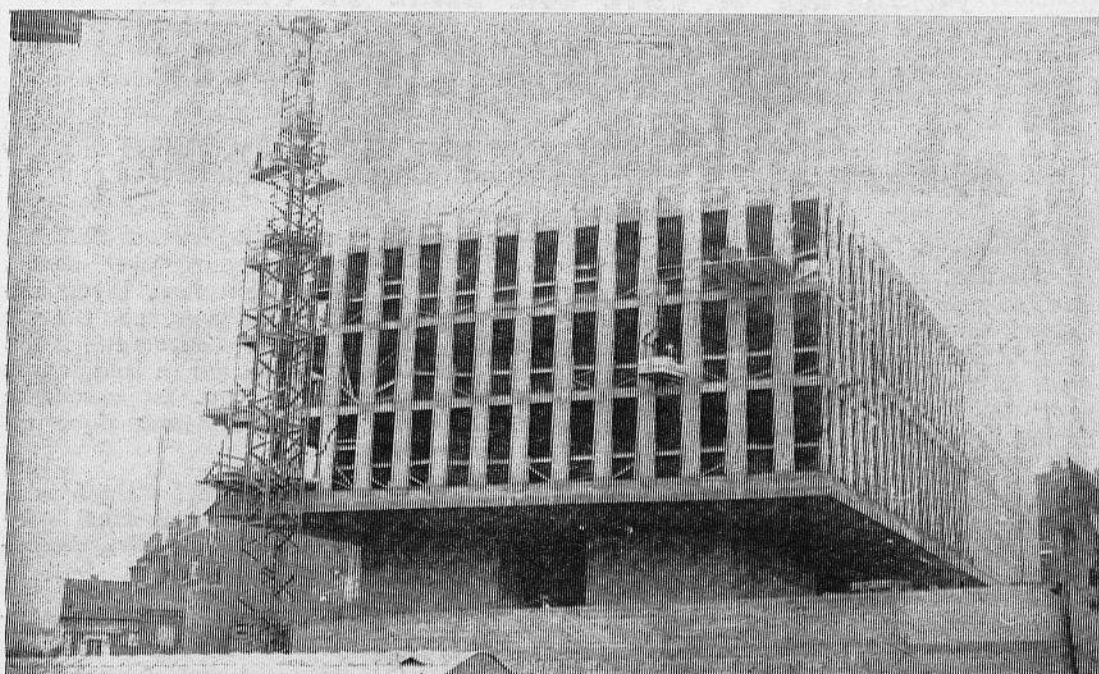
P. LEZY

149, rue de Verdun, Suresnes

Tél. 506-35-24

et 772-00-42

UN CENTRAL TÉLÉPHONIQUE A PUTEAUX



Une vue prise du bas de la rue Anatole-France du futur central téléphonique destiné à servir le quartier commercial et administratif qui s'installe dans le quartier de la Défense.

ÉTAT CIVIL

Etat des décès transcrits à Puteaux du 26 août au 2 septembre 1968 :

Duhamel Marcel, 77 ans, décédé à Nanterre le 28 juin 1968, 39, rue Voltaire.

Trobois Laurent, 61 ans, décédé à Suresnes, le 27 mai 1968, 1, rue Arago.

Marquier Pierre, 60 ans, décédé à Paris-14^e, le 18 mai 1968, 24, rue du Moulin.

Houriez Claire, veuve Barillot, 77 ans, décédée à Courbevoie le 27 mai 1968, 1, rue Fernand-Pelloutier. Durassier Georges, 73 ans, décédé à Suresnes le 7 juin 1968, 25, rue Lucien-Voilin.

Colas Louis, 81 ans, décédé le 15 mai 1968, à Mantes-la-Jolie, 44, rue A-Blanche.

Picard Maurice, 67 ans, décédé à Puteaux le 30 août 1968, 12, rue Marius-Jacotot.

Peuillier Lise, 68 ans, décédée à Neuilly-sur-Marne le 15 février 1968, 20, rue des Valettes.

Boul Suzanne, veuve Macaire, 51 ans, décédée à Paris-14^e le 17 mai 1968, 43, rue des Pavillons.

Lairot Marcelle, veuve Rigoley, 74 ans, décédée à Paris-14^e le 1^{er} mai 1968, 82, rue de la République.

Troller Joseph, 89 ans, décédé à Paris-15^e le 5 juin 1968, 44, rue A-Blanche.

Etat des mariages célébrés à Puteaux au 31 août 1968 :

Aulaire Jean, 77, boulevard Richard-Wallace, à Puteaux, et Ramalho Nazare, de Lourdes, 96, rue des Bas-Rogers, à Puteaux.

Valladon André, 2, rue Bernard-Palissy, à Puteaux, et Lopotchitch Paulette, 2, rue Bernard-Palissy, à Puteaux.

Digbeu Louis, Paris-13^e, et Dorocant Anne, 19, allées H-Sellier, à Puteaux.

Etat des naissances enregistrées à Puteaux du 27 au 30 août inclus : Noverca Francisca, née le 27 août 1968 ; Piard Franck, né le 28 août ; Ratad Sylvie Emmanuelle, née le 27 août 1968.

ARRESTATION POUR CONDUITE EN ETAT D'IVRESSE

Le samedi 31 août, M. Baron Maurice, 50 ans, attaché commercial, demeurant 1, avenue de la Grande-Terrasse au domaine de Beauregard à la Celle-Saint-Cloud, a été interpellé par les gardiens de la paix de Puteaux alors qu'il circulait avec son véhicule Opel, en état d'ivresse.

Il a été conduit au poste de police où il fut gardé jusqu'à complet dégrisement.

Rentrée des classes
R.-J. BASTIEN
134, r. de la République
PUTEAUX

(face à la mairie) LON 27-36

FOURNITURES SCOLAIRES

Cahiers tous formats
Copies, etc...

dans une qualité de papiers de premier choix

FOURNITURES GENERALES DE BUREAUX

Photocopies - Circulaires
PRIX TRES ETUDIES

Magasin ouvert du lundi au samedi midi

TENTATIVE D'ENLEVEMENT D'UNE PROSTITUEE

Le lundi 2 septembre, le car de police-secours du commissariat de Puteaux, alerté par les cris poussés par Mlle X..., prostituée, a arrêté après une poursuite le nommé Boisson René, 34 ans, demeurant à La Garenne-Colombes, qui tentait d'enlever cette personne dans son véhicule. Cet individu ayant profité des charmes de la prostituée, moyennant « finances » exigeait que la somme ainsi versée lui soit restituée. Mais celle-ci ne voulant pas se soumettre au désir de ce triste personnage, celui-ci a tenté de l'enlever.

Voilà une bien curieuse conception de remerciements pour service rendu...

VOL PAR EFFRACTION RUE PARMENTIER

M. Maillard Robert, directeur d'entreprise, demeurant 29, rue Parmentier, à Puteaux, a été victime d'un vol à son domicile le samedi 31 août. Les voleurs se seraient introduits au domicile de la victime en escaladant et en brisant les clôtures de sa propriété. Le produit de ce vol est peu élevé.

ARRETE POUR VOL A LA ROULOTTE

C'est le lundi 26 août, que le nommé Lyonneau Henri, 21 ans, demeurant 20, rue Pasteur à Puteaux a été arrêté pour vol à la roulotte par les gardiens de la paix du Commissariat de Puteaux.

Son arrestation est survenue alors qu'il opérait au 10, rue P-De-Geyter à Nanterre. En outre, cet individu était porteur d'un pistolet d'alarme.

Permanences

■ Union locale C.G.T. : le mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.

Anciens Combattants : arrêté des permanences bi-mensuelles. Reprise le 1^{er} septembre.

■ Fédération des Locataires : pour cause de maladie, la permanence sera fermée jusqu'à nouvel avis. S'adresser aux permanences les plus proches.

Courbevoie : 10, place Chartras, tous les mercredis à partir de 19 heures.

Nanterre : salle de la Coopérative, 6 bis, rue de la Mairie, tous les premier et troisième dimanches du mois à partir de 10 heures.

■ Association de Défense des Expropriés de Puteaux : chaque soir à partir de 19 heures et dimanche matin. Rendez-vous par téléphone : 506-00-35.

■ A.N.A.C.R. : permanence le premier dimanche de chaque mois, mairie, salle n° 23, de 10 à 12 heures.

■ F.N.D.I.R.P., section de Puteaux : troisième dimanche de chaque mois, de 10 h. 30 à 11 h. 30, salle n° 23 de la mairie.

■ Mouvement de la Paix : mardi, de 18 h. 30 à 19 h. 30, Bourse du Travail, rue Roque-de-Fillol.

CINÉMAS

● LE CENTRAL,
33, rue L-Varlin, Puteaux
Samedi 7, 21 h, dimanche 8 14 h, 17 h, 21 h, lundi 9, 21 h :
Le hold-up que personne n'a osé imaginer :

LE C.I.A. MENE LA DANSE en scope couleurs
R. Podesta, Ph. Leroy, M. Poli.
Mercredi 11, 21 h, jeudi 12 14 h 45, 21 h, vendredi 13, 21 h :
Un film plus que divertissant, de la joie, de la gaité avec Louis De Funès, Robert Dehery :

LE PETIT BAIGNEUR
Scope couleurs.

● LE LIDO
35, rue Euthenberger, Puteaux - 506.03.35
Samedi 7, 21 h, dimanche 8, 14 h, 17 h, 21 h :
Une pleiade de comiques, F. Blanche, J. Poiret, M. Senault, J. Yann, dans :

CES MESSIEURS DE LA FAMILLE
Lundi 9, 21 h, Soirée Art et Essai,

Un critique du cinéma : SUNSET BOULEVARD (Boulevard du crépuscule)
G. Samson, Eric Von Stroheim (V. O. sous-titres français)
Mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13, 21 h :

Un film de la série noire : ESTOUFFADE A LA CARAIBE
Scope couleurs
Frédéric Stafford et eJan Serberg.

● LE REX
142, avenue Willson, Puteaux
Samedi 7, 21 h, dimanche 8, 14 h, 16 h 45, 21 h :
Le plus grand des westerns en scope couleurs : PAS DE PITIE POUR RINGOT
Sean Flynn, Millis et Philis Bay.
Mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13, 21 h :
Un film d'action et de suspense : LAISSEZ TIRER LES TIREURS
Eddie Consatnine, Daphne Dayle.

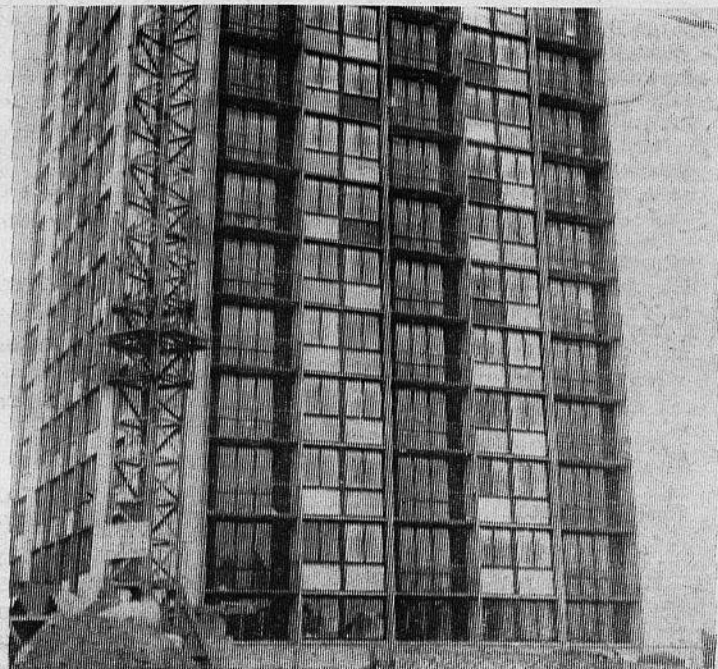


Ces messieurs de la famille

Au cinéma LE LIDO, les samedi 7 et dimanche 8 septembre, avec Francis Blanche, Jean Poiret, Michel Serrault, Jean Yanne et Darry Cowl.



TOURS-H.L.M. RUE DES ROSIERS



Ce cliché montre bien l'avancement des travaux du groupe de logements H.L.M. de la rue des Rosiers (dans le haut Puteaux, à la limite de Nanterre).

● LA POLITIQUE DU POUVOIR SE POURSUIT

● IMPORTANTS LICENCIEMENTS CHEZ BRONZAVIA

Au cours des dernières années, la direction Bronzavia a réduit très sérieusement ses effectifs par le moyen de licenciements individuels ou par petits groupes et par le non remplacement des travailleurs ayant quitté l'entreprise. En licenciant brutalement 60 travailleurs de l'usine de Nanterre, la direction Bronzavia vient de rompre la prudence jésuitique pratiquée jusque là.

Il faut dire qu'avant les congés il était prévu 120 licenciements, ce sont les interventions du syndicat C.G.T. et la réaction des travailleurs qui les a contraint à ramener le nombre des licenciés à 60.

Pour licencier, la direction Bronzavia invoque la reprise par la S.N.E.C.M.A. de certaines fabrications qui étaient sous-traitées par cette entreprise à Bronzavia.

Une fois de plus, les travailleurs doivent payer toute l'orientation de la politique économique du gouvernement et du patronat, orientation tournée vers la recherche des profits les plus élevés et les plus rapides pour les hommes de la haute finance.

Ces hommes, dont le plus influent dans le secteur aéronautique est Marcel Dassault, tirent les crédits de l'Etat vers les constructions militaires, plus enrichissantes pour eux, mais en pure perte pour l'économie du pays.

En conséquence, le gouvernement refuse de mettre en place un programme de fabrications à moyen et long terme pour l'aviation civile, notamment pour la fabrication de l'Airbus. En France, l'avion est encore loin d'être un moyen de transport populaire, nous ne sommes donc pas près d'être à la saturation. Il est donc scandaleux d'assister au licenciement de travailleurs de l'industrie aéronautique dans un pays qui fut un des berceaux de l'aviation.

Une autre raison réside dans les concentrations qui, si elles sont nécessaires pour le développement d'une économie moderne, ne peuvent se réaliser au détriment de l'homme qui reste à la base de toute production.

Ainsi, les 60 travailleurs licenciés de chez Bronzavia sont-ils victimes des concentrations Snecma - Hispano, mais aussi des absorptions d'entreprises de province réalisées par Bronzavia (Orléans, Persan - Beaumont).

Enfin, ces licenciements rentrent dans le cadre du plan de chômage gouvernemental qui prévoit maintenant 700.000 chômeurs au 1^{er} janvier 1969. Plan de chômage qui vise à exercer une pression permanente sur l'emploi et temporiser les demandes d'augmentation des salaires, traitements et pensions.

Les travailleurs de Bronzavia ont donc raison d'agir contre les licenciements, c'est leur intérêt, c'est l'intérêt de la classe ouvrière ainsi que celui de la nation.

C'est la position que défend le Parti Communiste et la C.G.T. en agissant pour le plein emploi et qu'en aucune façon un licenciement ne peut se produire sans un reclassement préalable dans les mêmes conditions de salaire et d'emploi.

Enfin, pour ce qui concerne l'industrie aéronautique, le Parti Communiste et la C.G.T. agissent chacun dans leur domaine pour un programme de constructions civiles, mais pour en arriver là il faut en finir avec la mainmise d'hommes comme Dassault sur les secteurs clés de l'économie. La nationalisation des monopoles industriels et bancaires devient un impératif de plus en plus urgent mais pour cela il faut présenter une nouvelle voie au pays, avec la réalisation d'un programme politique et économique établi en commun par tous les partis de gauche et avec la collaboration des grandes centrales syndicales.

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Riviere - Tél. 333-71-52

CHARRAS : L'OPÉRATION VENTE EST COMMENCÉE



Si vous êtes à la recherche d'un logement et que vous alliez prendre des renseignements au Bureau des Ventes indiqué sur le panneau, vous verrez que M. DEPREZ ne construit vraiment pas pour toutes les bourses. Le prix des deux pièces varie de 79 000 à 102 000 francs. Pour les 4 ou 5 pièces les prix valent de 154 000 à 195 000 francs. A cela s'ajoutent des frais d'emprunt très élevés. Quelquefois des travailleurs dont les conditions locatives sont dramatiques sont obligés de passer par ces conditions; mais alors quelle hypothèque sur les meilleures années de la vie.

SAMEDI ET DIMANCHE :

LA FETE DE L'HUMANITE

COURBEVOIE
A LA FETE
DE VINCENNES

Comme chaque année, la section de Courbevoie du Parti Communiste Français aura son stand à Vincennes, où elle attend la visite de toutes les lectrices et de tous les lecteurs de « l'Eveil » et de tous leurs amis.

A quelques pas de l'immense place Maurice-Thorez d'où vous pourrez suivre le spectacle, le stand de Courbevoie vous proposera ses fameuses spécialités bretonnes : les crêpes de Dinan et le cidre de Mortaix.

Vous y trouverez également cette année une innovation : un rayon de pâtisserie qui ravivra les gourmets et les gourmands.

Rendez-vous au stand de Courbevoie qui vous proposera également une buvette et une tombola à laquelle vous gagnerez des lots surprenants.

SERVICE D'AUTOBUS
COURBEVOIE -
VINCENNES

La section de Courbevoie du Parti Communiste Français assurera le dimanche 8 septembre un service d'autobus aller - retour Courbevoie - Clairière de Vincennes pour toutes les personnes qui se rendront à la Fête de l'Humanité.

Premier départ :

Pce de Belgique (Bécon)	9 h 00
Place Hérold	9 h 05
Gare de Courbevoie	9 h 10
Place Victor-Hugo	9 h 15

Deuxième départ :

Pce de Belgique (Bécon)	11 h 00
Place Hérold	11 h 05
Gare de Courbevoie	11 h 10
Place Victor-Hugo	11 h 15

Troisième départ :

Pce de Belgique (Bécon)	13 h 30
Place Hérold	13 h 35
Gare de Courbevoie	13 h 40
Place Victor-Hugo	13 h 45

Pour le retour, rassemblement au stand de Courbevoie à 18 heures, 21 heures, 23 h 30.

(Suite de la page 10)

ETAT CIVIL

Cauvin Claude, tôlier, Courbevoie, et Berjonval Jocelyne, correspondancière, Suresnes.

Canipel Jean, gardien de la paix, Courbevoie, et Debock Micheline, employée, Rongy (Belgique).

Thevenin Georges, agent technique, Courbevoie, et Lebrun Andrée, serveuse, Ste-Marie-du-Mer (L.-A.). Bourcicius Fritse, La Haye, et Vee-lo Jan, Courbevoie.

Magnier Gérard, monteur câbleur, Courbevoie, et Dumur Nicole, calculatrice, Courbevoie.

Henry André, câbleur, Courbevoie, et Faye Marie - Josée, femme de chambre, Courbevoie.

Mayenoble Jean-Luc, agent immobilier, Courbevoie, et Rossi Sabine, infirmière d'état, Colombes.

Mascre Yves, dessinateur industriel, Isle-Adam, et Duriche Françoise, comptable, Courbevoie.

NAISSANCES

Couture Bruno, Lengrand Nathalie, Gallice Philippe (tous à Courbevoie).

DECES

M. Becker Pierre, 82 ans ; Mme Vve Braley, née Ausoult Julie, 86 ans ; Mme Desplat, née Falies Marguerite, 88 ans ; Mme Littot, née Canepa Antonia, 78 ans ; Mme Freissier, née Delcloy Fernande, 71 ans (tous à Courbevoie).

Rentrée des classes POUR VOS ENFANTS Garçons et Filles de 2 à 16 ans GRAND CHOIX

TABLIERS
MANTEAUX
IMPERS
ANORAKS
PANTALONS

"Nos Enfants"

Le Magasin spécialisé pour les Jeunes

22, Rue de Bezons, COURBEVOIE - DEF. 76-35



41, rue de Bezons
COURBEVOIE - 333-39-92

Notre devise :
PRIX
QUALITÉ
GARANTIE

Rentrée des classes

Grand choix d'articles d'écoliers

Jeunes mamans, Little-Mapy - Mauduit, assure les premiers pas de bébé...

Spécialiste du pied sensible, dames, messieurs. Prise gratuite de l'empreinte du pied. Maison agréée par la Sécurité Sociale pour le remboursement des voutes plantaires N° 75 PA 1162.

**Les champions de la liberté :
UN BEL EXEMPLE : BAUMEL**

Les événements de Tchécoslovaquie ont déclenché dans le monde entier une grande campagne d'anticommunisme.

« L'Eveil » de la semaine dernière a rappelé la position des communistes français : nous désapprouvons l'intervention militaire, nous souhaitons une normalisation de la vie politique tchèque, la non ingérence dans les affaires des partis frères mais nous nous refusons à nous joindre à tous les anticommunistes, quels qu'ils soient, dans des attaques antisoviétiques.

Ce n'est pas l'intervention en elle-même, le souci de défendre le socialisme en Tchécoslovaquie, qui provoquent les protestations des hommes politiques occidentaux mais le secret espoir qu'ils porteront un coup à l'URSS, à qui ils vouent une haine implacable depuis 1917.

Baumel est de ceux-là, avec tout le cynisme qui le caractérise, et qu'il partage avec tous ses amis réactionnaires qui se targuent d'avoir été à 20 ans des hommes de gauche.

Baumel se lamente sur le sort du peuple tchèque. Ce gaulliste de vieille date a connu dans sa vie politique les massacres de Madagascar, d'Indochine, d'Algérie, il n'a jamais protesté. Et aussi triste que soient pour nous les 20 morts de Prague, ils ne nous feront pas oublier les centaines de milliers de morts du Vietnam, victimes de l'impérialisme américain.

Il y a à peine deux mois, Baumel a été un des premiers parmi les gaullistes à réclamer des mesures d'amnistie totale pour Salan, Lacheroy et consorts... Beaux exemples du monde libre.

Dans un discours à St-Cloud, l'ancien secrétaire général de l'U.N.R. vient de demander au gouvernement de réviser sa politique vis-à-vis des pays socialistes.

Champion du « monde libre » et champion de la guerre froide, de beaux épithètes pour le député de la circonscription.

M. D.

IL Y A 24 ANS A RUEIL...

A l'occasion du 24^e anniversaire de la Libération, notre camarade Fernande Tache, membre du Comité local de Libération, nous a dit ce qu'a été la libération à Rueil.

QUESTION. — Mme Tache, durant la guerre, vous apparteniez à un réseau de résistance, le bataillon « Marianne ». Vous avez aussi été membre du Comité local de Libération et vous avez connu les difficiles moments qui ont marqué les journées de la libération.

Voulez-vous, pour nous, en évoquer les instants les plus émouvants ?

REPONSE. — Dans la semaine du 25 août, c'était la débâcle chez les Allemands qui avaient quitté Rueil.

Le drapeau français flottait de nouveau sur la mairie et le Comité de Libération — au cours de cette journée que je ne puis me rappeler sans une grande émotion — délibérait avec des commerçants au sujet du ravitaillement, quand les Allemands, brusquement revenus, firent irruption dans la salle de réunion. A coups de pieds, à coups de crosse, ils chassèrent les présents, tirant sur eux à travers les portes ; les murs de la mairie portèrent un certain temps les traces des balles.

QUESTION. — Etiez-vous présente lors de cette sauvage intervention ?

REPONSE. — Non, j'étais allée remplir une mission à Paris. A mon retour, vers 18 heures, je fus frappée du silence de la ville, ville morte, sans circulation, sans une personne dans les rues.

Je remarquai tout de suite que le drapeau français avait été arraché de l'hôtel de ville.

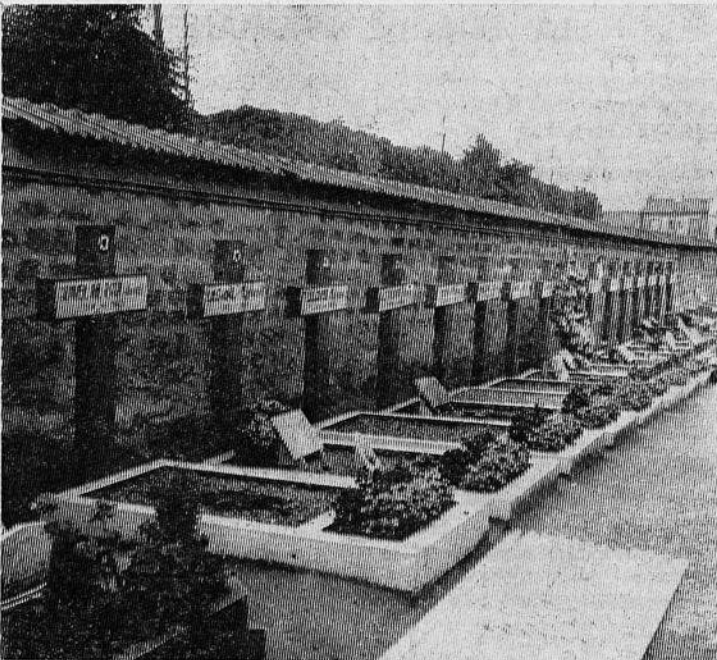
Rue Trumeau, je frappai à des portes afin d'apprendre ce qui s'était passé. Ce fut extrêmement difficile ; les gens avaient peur, se barricadaient et me conseillaient de ne pas rester dehors. On me dit qu'un jeune résistant avait été tué au coin de cette rue et qu'un homme avait été abattu sur les marches de la mairie.

QUESTION. — Quel sort les Allemands avaient-ils réservé aux membres du Comité local et aux commerçants réunis ?

REPONSE. — Tous ces braves gens avaient été groupés dans la cour de la mairie et mis en joue. Les mitraillettes braquées sur eux, ils s'attendaient à la

mort quand un ordre est arrivé de les relâcher.

QUESTION. — Comment expliquez-vous ce revirement d'attitude chez les Allemands ?



Au cimetière de Rueil : les Rueillois tombés durant les combats de la libération.

REPONSE. — Que s'est-il passé ? Nous ne l'avons jamais su... Personne n'en a demandé les raisons, trop heureux de s'en tirer à si bon compte.

QUESTION. — Au cours de cette journée, avez-vous assisté à des batailles dans Rueil ?

REPONSE. — Non, pas à proprement parler. Les résistants effectuèrent des actes de sabotage ; il y eut des chasses à l'homme, et plusieurs Allemands furent capturés ; sept furent gardés dans l'ancien commissariat de la cour de la mairie, d'autres au mont Valérien.

QUESTION. — Après cette journée dramatique, vous êtes-vous sentis définitivement libérés des Allemands ?

REPONSE. — Non pas. Nous craignons la possibilité de leur retour et le Comité de Libération se réunissait ailleurs qu'à la mairie.

QUESTION. — Quant aux habitants, comment réagissaient-ils ?

REPONSE. — La vie reprenait petit à petit, avec les difficultés de l'époque que le Comité local de Libération essayait de résoudre au mieux.

Les obsèques des victimes des journées de libération ont eu lieu à l'église, en présence d'une foule nombreuse, mais aucune personne étrangère à la famille ne put — par mesure de sécurité — accompagner les corps jusqu'au cimetière.

QUESTION. — Vous venez d'évoquer des souvenirs bien douloureux. Maintenant, parlez-nous du

**Dimanche à Vincennes à la Fête de l'Humanité
ne manquez pas de venir
au stand de Rueil**

L'année dernière, les communistes rueillois avaient renoué avec la tradition d'installer dans leur stand une buvette. L'expérience a été concluante. Malgré la concurrence qui est fort grande, la buvette n'était pas restée inactive l'an passé et cela se comprend ! Il est agréable de déguster un bon petit Bourgogne au stand de la Côte-d'Or, mais c'est encore plus sympathique pour un Rueil-

lois de venir trinquer avec ses camarades au stand de sa localité. Soyons sûrs que samedi et dimanche, la buvette sera bien fréquentée !

Nous présentons également cette année un nouveau jeu absolument nouveau. Inédit à Vincennes ! Vous ne l'avez d'ailleurs jamais vu non plus à Saint-Cucufa. C'est le jeu du « Bébé vorace »

**LA VENTE
DE LA VIGNETTE**

Deux cellules à l'honneur :
— Degrémont, meilleure cellule d'entreprise avec 12 vignettes de vendues par adhérent.
— Tache Lagane, cellule du Vieux Réveil, 91 vignettes.

**COMMENT
NOUS TROUVER
CETTE ANNEE
A VINCENNES ?**

Attention ! nous avons changé de place. Nous sommes à l'angle de l'avenue du Colonel-Fabien et de l'avenue J.-P.-Thimbaut.

Chacun sait où se trouve « La Cipale », la piste cyclable. Nous sommes juste en face.

Les principaux stands qui nous entourent sont ceux d'Argenteuil, de Bagneux et des Espagnols.

C'est très facile à trouver. A tous nos lecteurs, rendez-vous samedi et dimanche.



Le stand de Rueil 67

CINEMAS

- LE CASINO
Vendredi et samedi, à 21 h :
L'enfer est pour les héros
Dimanche, 15 h et 21 h :
Les cinq hors-la-loi
- L'ETOILE
Vendredi et samedi, à 21 h :
Dans les griffes de la momie
- Dimanche, 14 h, 17 h, 21 h :
Les chevaliers de la table ronde
- L'IMPERATOR
Vendredi, samedi, 15 h, 21 h,
dimanche, 14 h :
Pas de roses pour OSS 117
Lundi et mardi, 21 h :
Les comédiens

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Suini Christian, dessinateur, 2, rue Jules-Parnet, et Guyonard Evelyne, sténo-dactylographe, 21, boulevard du Général-de-Gaulle ; Le Goadec Roger, surveillant à la Régie Renault, 61, rue des Houtraits, et Coucaud Lucienne, sans profession, 61, rue des Houraits.

NAISSANCES

Le Bart Bruno, 93, rue Gallieni à Boulogne-sur-Seine (Hts-de-Seine) ; Bachet Edith, 10, allée Sampeix à Nanterre (Hts-de-Seine) ; Tampon Eric, 37, square St-Exupéry ; Blondel Frédéric, 8, avenue de Lattre-de-Tassigny ; Fournier Catherine, 27 bis, rue Jean-Baptiste-Besche ; Caillat Stéphanie, 18, rue Félicien-Lesage ; Ben Tolila Gilles, 2, rue Jules-Ferry à La Garenne (Hts-de-Seine) ; Petrucci Nathalie, 36, rue de la Justice à Poissy (Yvelines) ;

Champagne Odile, 16, rue Bardinet à Paris-14^e ; Le Guen Pierre-Yves, 17, boulevard Solferino ; Alba Sylvain, 9, place Denis-Diderot à Argenteuil ; Doukhenaiissi Malika, 10, résidence « Les Tarâtres » ; Watrion Anne, 11 bis, rue du Chemin-Vert à Courbevoie (Hts-de-Seine) ; Dupont Frédéric, 4, impasse des Bosages (Seine-et-Marne) ; Callu Laurent, 66, av. Georges-Clémenceau à Nanterre (Hts-de-Seine) ; Bouhadjila Karim, 39, rue des Mazurières.

DECES

Mme Vve Rodde, née Monet Marie, 75 ans, 97, avenue Albert-1^{er} ; Mme Vve Thibault, née Salle Fernande, papetière retraitée, 1, rue de Gènes ; M. Vairevese Roger, cultivateur, 69 ans, 27, route de St-Cloud ; M. Dubuisson Louis, régleur-ajusteur, 57 ans, 15, rue des Clos-Beauregards.

Acheteurs !
Faites confiance aux commerçants locaux.
Accordez la préférence à nos annonceurs en vous référant de l'Éveil.
Vous serez assurés du meilleur accueil.

**Achetez tous les jours
L'HUMANITÉ
chez le même marchand**

RUEIL

Permanences

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :

Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., 28, rue du Docteur-Zamenoff, ou sur rendez-vous (téléph. : 967.95.59).

UNION LOCALE C.G.T. : Tous les jours, de 14 à 19 h. à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967.12.06

AMBULANCE : téléphone 967.00.33

TAXI : téléph. 967.01.61.

Chaque semaine

MIROIR-SPRINT

Le Reflet du Sport

LE SEUL HEBDOMADAIRE SPORTIF QUI DEFEND LE SPORT ET LES SPORTIFS

Où se loger à Rueil ?

La banlieue parisienne s'étendant toujours de plus en plus loin, Rueil-Malmaison devient une ville relativement proche de la capitale.

L'arrivée, dans quelques années, du métro express régional, l'expansion de la zone de la Défense, fait que notre région prend une valeur plus grande.

Le gouvernement aimerait bien qu'en matière d'urbanisme s'opère le même processus qui a marqué la capitale au cours de ces dernières décennies : la population ouvrière parisienne résidant dans les arrondissements périphériques a peu à peu émigré vers la proche banlieue ; on désirerait maintenant qu'elle émigre vers la « grande banlieue ».

Le gouvernement a, en ce domaine, des moyens de pression importants : refus de permis de construire pour des logements estimés non-rentables en certains points, prix du terrain exorbitant, politique nationale en faveur du logement social insuffisante.

Nous ne sommes pas hostiles à l'implantation de nouvelles cités loin de Paris, mais nous faisons des remarques qui nous semblent décisives.

Un appartement neuf et confort

table pour un travailleur est le gage qu'il va pouvoir récupérer plus facilement ses forces et que la vie de la famille sera plus équilibrée.

Si l'appartement est trop cher, il faudra, pour le payer, un surcroît de travail, donc une plus grande fatigue, le bénéfice moral et physique en sera donc gâché.

La semaine de travail est déjà fort longue ; les transports prennent une grande importance. L'ouvrier rueillois, dans une proportion assez importante, travaille dans une portion de la banlieue située entre Gennevilliers et Issy-les-Moulineaux. Se déplacer à 50 km. d'ici implique que la durée du trajet va être doublée, triplée, quadruplée, car les entreprises, elles, ne se déplaceront pas.

La bonne solution se résume à ce choix : où construire des logements sociaux sur place, malgré les souhaits du pouvoir ou réaliser une véritable décentralisation (habitat et travail). La seconde solution n'existant pas actuellement, nous examinerons dans un prochain article la première.

QUE PEUT ACTUELLEMENT ESPERER A RUEIL UN JEUNE MENAGE DE MAL LOGES ?

LA VIE SPORTIVE

LA SECTION FOOTBALL REPART

La section football du R.A.C. informe tous les joueurs désireux de pratiquer ce sport dans notre club de bien vouloir se renseigner auprès des personnes suivantes :

M. Chamboux Jacques, 12, rue Arago, Rueil. Tél. 967.76.50 ; **M. Santerre Robert**, 19, rue Maurice-Letourneux, Rueil, Tél. 967.69.43. Après 20 heures.

Nous signalons à tous les jeunes qu'une visite médicale obligatoire aura lieu le samedi 14 septembre, à 17 h. 30, au stade municipal de Rueil, 298, avenue Napoléon-Bonaparte, à Rueil, autobus 258, arrêt Le Parc. Se munir de 2 photos et d'une fiche d'état civil. Sont compris dans la catégorie jeunes, les personnes nées les années suivantes :

Juniors : 1950 et 1951.
Cadets : 1952 et 1953.
Minimes : 1954 et 1955.
Pupilles : 1956 et 1957.

En outre une école de football fonctionnera tous les jeudis après-midi au stade, à partir de fin septembre.

Le Rueil A.C. a engagé pour

la saison 1968-1969 douze équipes se décomposant comme suit :

1 équipe première.
1 équipe réserve.
3 équipes du dimanche matin.
2 équipes juniors.
1 équipe cadets.
2 équipes minimes.
2 équipes pupilles.

Le Rueil A.C. invite toutes les personnes susceptibles de s'occuper d'une équipe de jeunes de bien vouloir contacter les personnes citées plus haut. Bienvenue à tous.

Composition du groupe B de Première Division (1968-1969) pour les équipes première et réserve :

A.S. Bonnières.
U.S. Carrières-sur-Seine,
C.S. Cellois.
C.S.A. Garches.
Stade Gargenville,
Huilles A.C.
J.L. Limay.
U.S. Marly-le-Roi.
U.S. Maule.
U.S. Le Pecq.
C.O. Sartrouville.
Rueil A.C.

Rueillois, si par hasard vous trouvez des champignons au bois de Saint-Cucufa..., méfiez-vous, plus ils sont beaux, plus ils sont traitres !

Voici revenu septembre. Les vacances ne sont plus qu'un bon souvenir et la cohue des transports en commun a remplacé la flânerie sur le port ou dans la campagne.

Chaque dimanche par milliers et jusqu'à l'orée de l'hiver, les Parisiens et banlieusards que nous sommes, irons chercher dans les forêts avoisinantes de la capitale un peu de quiétude et d'air pur sous une pluie de feuilles mortes.

Suivons la file et partons en forêt où des hôtes accueillants nous attendent.

Ces hôtes sont entourés à la fois de convoitise, de respect et de crainte.

Convoitise, car une omelette aux girolles est un délice.

Respect, car sur un fond de mousse le spectacle d'une oronge vraie est magnifique.

Crainte, car une amanite est bien souvent mortelle.

Nos hôtes, vous les avez reconnus, ce sont les champignons.

Quittons la route et entrons dans ce chemin qui, après quelques mètres, devient sentier ; le panier au bras, bottés le couteau en poche, nous sommes prêts.

En voici un que nous ne connaissons pas, alors laissons-le, il fera le régal des yeux d'autres promeneurs et, qui sait, le régal tout court d'un mycologue plus averti que nous.

Une tâche blanche nous apparaît, voici une amanite vireuse, son pied dont la base est entourée dans une volve, sorte d'œuf que l'on aurait coupé par son milieu, sa bague à mi-hauteur, ses lamelles qui ornent la face inférieure de son chapeau ne trompent pas : nous sommes en présence d'un champignon extrêmement vénéneux, voire mortel. Si nous avons de quoi le transporter, ramassons-le, nous éviteront peut-être ainsi qu'un imprudent le cueille.

Une autre amanite lui succède et qui lui ressemble en tout, hormis le chapeau de teinte verdâtre. Pas de problèmes, il s'agit d'un autre ennemi, plus terrible celui-là, responsable de 80 % des intoxications, mortel dans 58 % des cas ; l'amanite phalloïde ou « oronge ciguë verte ». Sa plus illustre victime reste l'empereur Claude que sa femme Agrippine fit passer de vie à trépas en lui faisant ingurgiter des amanites phalloïdes perfidement mélangées à une autre amanite, celle dite « des Césars », plus connue sous le nom d'orange vraie, seul champignon servi à la Cour de Rome.

Continuons notre périple, voici quelques girolles dont le chapeau jaune se confond si bien avec les feuilles mortes, ce qui souvent fait prendre l'un pour l'autre. Leur ressemblant presque tout au moins de teinte, voici des « hydnes sinués », plus connus sous le nom de « pied de mouton », les lamelles du chapeau ont disparu pour laisser la place à des sporés semblables à de minuscules copeaux.

Sur le chemin du retour, nous trouvons des « bolets rouges » comestibles dont la chair jaune bleuit instantanément à la cassure, puis d'autres « bolets oranges », ceux-là très bons mais quelque peu inquiétants

puisque virant au noir à la cuisson.

Notre récolte a été bonne, des promeneurs nous font part de leur curiosité et devant notre panier affirment qu'ils « n'en mangeraient pas ».

Où ils tort, ont-ils raison ? Oui et non.

Tort, car les champignons sont un mets délicieux.

Raison, car toute médaille a un revers et l'intoxication n'a rien d'attrayant.

Mais, réfléchissons un peu. N'existe-t-il pas des milliers de plantes et sous prétexte que certaines sont toxiques, ne mangeons-nous pas de salade ?

Les œufs de certains poissons le sont également, le caviar se vend pourtant bien.

Il y a donc un minimum de connaissance à acquérir pour éviter les accidents.

Il existe environ 2.500 espèces de champignons connus. Sur ce chiffre énorme, quelques-uns seulement sont réellement dangereux.

En France, ce sont :

— les amanites phalloïdes, panthère, vireuse, citrine, porphyre et tue-mouches.

Toutes ces espèces ont le pied entouré d'une volve à la base et d'une bague au 2/3 de sa hauteur.

L'Inocybe de Patouillard est de couleur blanchâtre lorsqu'il est jeune, devenant rouge brique à l'âge adulte ; sa chair se teint en rouge à la cassure dégage une odeur désagréable.

Au détour du sentier nous apparaissent des petites tâches violettes. Le chapeau dont le bord forme une retombée, le pied grêle indique à ne s'y pas méprendre le « lactaire amétyste » extrêmement commun dans notre région, mais qui hélas, bien qu'étant comestible, n'a pas une très grande valeur culinaire.

Une belle flaque rouge à points blancs attire notre regard, champignon type ; illustration de Blanche Neige ou du Petit Chaperon Rouge, l'« amanite tue-mouches » (amanite muscarine de son vrai

nom ou fausse oronge) s'offre plantureusement à nos yeux.

Longtemps considérée comme mortelle, cette espèce a été réhabilitée pour ne devenir maintenant que fortement toxique aux dires des spécialistes. Ne tentons pas le diable et classons-là dans les espèces dangereuses.

Un chapeau brun, large, avec un pied proportionné à sa carrure, bulbé à souhait, nous arrête.

Le voilà, le plus célèbre, celui qui nous fera marcher pendant des heures, celui dont le poids atteint le kilo et parfois plus : le « cèpe ».

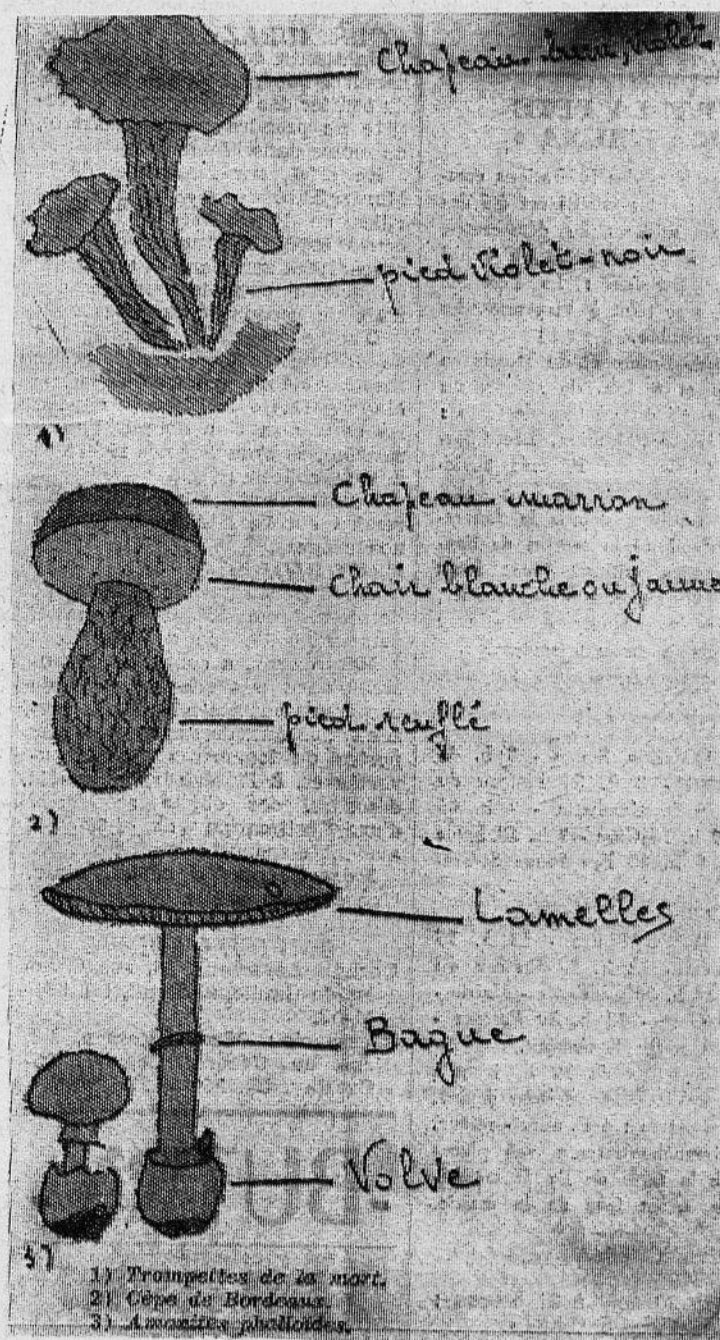
De la famille des bolets, ce champignon est un comestible recherché et ses fructueuses cueillettes feront la joie des gourmets en toutes saisons, car il se conserve parfaitement, soit en bocaux, soit séché au soleil si précaution a été prise de ne conserver que des exemplaires parfaitement sains.

Voici des « lactaires » qui doivent leur nom au liquide laiteux qu'ils renferment, ramassons-les, cuits comme des biftecks sur le grill, assaisonnés d'ail et de persil, ils constitueront une délicieuse entrée. Dans cette catégorie, il convient de distinguer les lactaires « à lait abondant », « à lait rouge », « délicieux », qui sont les meilleurs d'une vaste famille.

Encore une amanite, comestible celle-là : la « rubescence », appelée « oronge vineuse », comme presque toutes les amanites son pied est entouré d'une volve et une bague orne son pied. Elle s'appelle ainsi eu égard à la couleur rougeâtre de son pied à la cassure.

Ce champignon à lamelles n'a ni volve, ni bague.

L'Entolome livide, quant à lui, dont la couleur varie du blanc sale au brun, a également un pied nu, ses lamelles sont plus ou moins colorées de rose. Sa chair dégage une odeur de farine, son pied est renflé à sa base.



Voilà pour les mortels, ils ne sont donc pas nombreux. Les autres champignons ne sont pas tous comestibles pour autant.

Certains, tels que le « bolet satan » (dont le caractère diabolique est bien usurpé), le « ramaire de mai » (qui ressemble à un corail teinté de violet), le « tricholome tigré » (gris très foncé, pied épais, écailles grises sur le chapeau), ainsi que quelques autres espèces provoquent des troubles sérieux et sont à rejeter.

Hormis ces variétés, le choix reste vaste quand on sait qu'il y a environ 90 sortes de bolets, 130 de russules, etc...

Ce rapide tour d'horizon qui n'a d'autre prétention que de mettre en garde, se terminera par quelques conseils.

- 1) ne ramassez pas n'importe quel champignon ;
- 2) Méfiez-vous des champignons de teinte blanchâtre ;
- 3) Un champignon non toxique pour un adulte peut l'être pour un enfant ;
- 4) Ne vous fiez pas aux « combinés » infaillibles comme celles de la gousse d'ail ou de la pièce d'argent qui noircissent dans la poêle si le champignon est vénéneux ;
- 5) La limace a une bien plus grande résistance au poison que l'homme, ce qui explique qu'elle attaque aussi bien une amanite mortelle qu'un lactaire délicieux. En conséquence, elle ne saurait être un indice ;
- 6) En cas d'intoxication, ne faites jamais boire d'alcool au malade, appelez un médecin.

FÊTE DE "L'HUMANITÉ"

*Garennoises,
Garennois...*

Les efforts déployés par nos camarades de la section de La Garenne, pour la mise en place et le bon fonctionnement de notre stand à la Fête, seront, nous en sommes certains, bien récompensés !

L'année dernière on a beaucoup réclamé « les moules de La Garenne ». Eh ! bien cette année nous annonçons :

« Moules, frites, merguez ! ».

Tout un programme. Accompagné de vins

délicieux cela vous attend au stand garennois et nous espérons bien vous y voir affluer !

Vous savez qu'une grande partie de la recette doit être attribuée à la section si, bien sûr, cette recette est satisfaisante et suffisante !

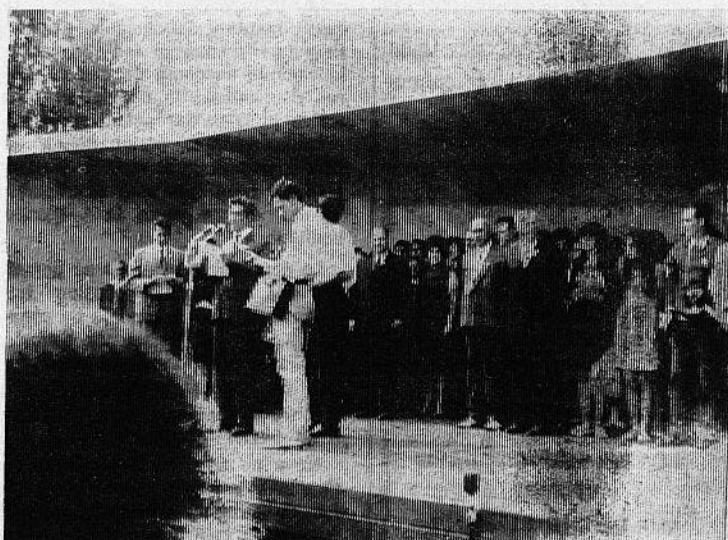
Nous attendons donc votre large et fraternel concours, moyennant quoi, nous vous offrons les régals de notre stand accueillant et... culinaire !

Bonnes journées et bon appétit !

SOFIA : FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE

— SOFIA. La capitale de la Bulgarie, vient d'être deux semaines durant la capitale de la jeunesse du monde. 20.000 jeunes de 138 pays, y ont participé du 26 juillet au 6 août, au 9^e festival mondial de la jeunesse et des étudiants, à l'initiative de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique et l'Union internationale des étudiants. La délégation française était composée de 750 jeunes gens et jeunes filles, représentant près de 50 organisations, notamment le mouvement de la jeunesse communiste. La C.G.T. - l'U.N.E.F., les Francs et Franches camarades, les auberges de la jeunesse, la J.O.C., etc...

A lire la « Grande Presse » française, le festival aurait surtout été un lieu d'affrontements et d'incidents divers. Et



thèque, club de danse, discothèque, etc.

Le Festival a été aussi l'occasion de nouer des contacts de délégations à délégations : des rencontres bilatérales.

C'est ainsi que j'ai participé à plusieurs discussions, notamment avec le Laos et l'Argentine, le Vietnam et la Bulgarie, la Syrie et la Palestine.

En conclusion, ce IX^e Festival Mondial de la Jeunesse a été un très grand succès. C'est la plus grande manifestation internationale pour la paix et l'amitié des jeunes du monde entier. La manifestation de clôture, le 6 août, a revêtu une ampleur exceptionnelle, et le moment le plus pathétique a sans aucun doute été — surtout pour les délé-



il est bien vrai que certains ont tout fait pour qu'il en soit ainsi.

Malheureusement pour eux tous les observateurs sérieux ont bien dû convenir que ce 9^e festival a été la plus grande manifestation mondiale de la jeunesse contre l'impérialisme, pour la paix et l'amitié.

Le Festival de Sofia a été en premier lieu, une grande manifestation de solidarité et d'amitié avec le peuple du Vietnam.

La première journée du Festival à d'ailleurs été « La Journée du Vietnam ».

Au programme du festival, il y eut une foule de colloques de rencontres, de tribunes, de discussions, de meetings. Au



gués français — l'instant où les Vietnamiens ont entonné le Chant des Partisans français.

Au cours de cette manifestation, tous les participants ont pris l'engagement de participer partout et sous les formes les plus diverses, aux campagnes d'aide au Vietnam en lutte jusqu'à la victoire.

A ce sujet l'appel final adopté par les 20.000 délégués de Sofia précise entre autres :

« Nous avons manifesté l'engagement résolu de tous les jeunes gens et jeunes filles du monde entier, épris de liberté, de justice et de paix, à intensifier leurs efforts sous diverses formes, pour soutenir pratiquement et matériellement la juste lutte du peuple vietnamien, y compris si besoin était en allant combattre aux côtés des patriotes vietnamiens ».

Aujourd'hui, tous les délégués ont rejoint leurs pays respectifs. Pour leur part les jeunes communistes françaises sont plus convaincues que jamais de la nécessité de continuer la lutte pour l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique basé sur un programme commun.

Le délégué U.J.C.F. de La Garenne, à Sofia :
Yannick GAUTIER.



total quarante rencontres et activités diverses par jour.

C'est pourquoi je ne citerai que celles auxquelles j'ai participé.

Je suis allé à de nombreux meetings, notamment avec le Vietnam où cinq orateurs représentant le Vietnam, la Colombie, le Congo-Brazzaville, la Corée et la France, ont condamné unanimement l'agression impérialiste américaine au Vietnam.

Au cours d'un meeting avec la R.A.U., nous avons eu l'heureuse surprise de voir la cosmonaute soviétique Valentina Tcherescova, prendre la parole.

Outre les colloques et autres rencontres, notre délégation a participé à la visite d'une usine de chemins de fer bulgare : l'usine Dimitrov, où nous avons été frappés des conditions faites aux jeunes. Le centre culturel comporte de nombreuses activités telles que biblio-

CINÉMA

VOLTAIRE

Du 11 au 15 septembre
Mercredi, jeudi, à 21 heures.
TONNERRE APACHE

Vendredi, samedi, à 21 heures.
RESEAU SECRET

Dimanche, à 14, 17 et 21 heures.
DANIEL BOONE LE TRAPPEUR

SERVICE MEDICAL

de 20 heures à 8 heures
9 septembre.
Dr CHOURY, 62, rue Jean-Bonal, 242-50-37.
10 septembre.
Dr CLOUP, 1, rue Hérold, 242-29-45.
11 septembre.
Dr CHAMLA, 21, avenue du Général-de-Gaulle. 242-79-19.
12 septembre.
Dr GAUTHERON, 3, rue de Laferme. 242-26-92.
13 septembre.
Dr JUBERT, 94, rue Raymond-Ridel. 242-20-38.
14 septembre.
Dr JUD, 14, rue de l'Aigle. 242-27-94.
15 septembre.
Dr PLAISANCE, 39, rue Gustave-Rey. 242-38-43.

De 8 à 20 heures

15 septembre.
Dr RAISONNIER, 49, rue Jean-Bonal. 242-99-07.
PHARMACIE DE GARDE
Le 15 septembre.
ETIENNE, 6 ter, rue Voltaire.

vallant
LE JOURNAL DE
Pif

Chaque Semaine
48 pages : 1.00^F

Les comiques
les plus drôles

Les aventures
les plus passionnantes

ETAT CIVIL

NAISSANCES

du 22 au 28 août 1968
Deuil Valérie, 25, avenue Joffre ; Ben Tolila Gilles, 2, rue Jules-Ferry ; de Ferdinando Laure, 73, rue Sartoris ; Bignet Myriam, 33, rue Pasteur ; Le Faucheur Vincent, 17, avenue Joseph-Froment.

MARIAGE

Witmer Elian, 30, rue Etienne-Marcel et Lebouc Eliane, 2, rue des Champs-Philippe.

DECES

du 22 au 28 août 1968
Amziane Ahmed, 64 ans, 57 bis, rue Jules-Ferry ; Demagistre Paul, 49 ans, 2 bis, rue de l'Aigle ; Lavaysse Marguerite, veuve Delaveau, 84 ans, 18, rue Kléber ; Lévy Léopold, 71 ans, 60, rue Médéric.

Roudoudou
les belles images

images à colorier

EN VENTE PARTOUT -

PRIX et IMPOTS NOUVEAUX à l'ordre du jour

L'AUGMENTATION DES PRIX : C'est la faute à qui ?

Le coup est devenu classique. Chaque été voit renaître la grande valse des étiquettes ! L'an dernier, vous vous en souvenez, les transports en commun augmentaient de 62 %. Cette année, le festival des prix n'a rien à envier à son homologue de l'an passé. La liste des touchés est déjà longue (elle n'est pas close !) et les « pourcentages » sévères : 8 % sur le pain, 33 % sur l'affranchissement des lettres, 5 % annoncés sur les tarifs voyageurs des chemins de fer, 56 % sur les passeports, et il y a mieux encore, 233 % sur les permis de conduire ! Sans oublier le reste, c'est-à-dire l'essence, les tabacs, la vignette, le téléphone, l'assurance-auto, le gaz et l'électricité « domestiques », etc.

Ce qui fait l'originalité du « train de hausses de l'été 68 », ce n'est pas qu'il roule, mais les prétextes invoqués pour son lancement. D'ordinaire, c'est la faute à la sécheresse ou à la pluie, au Marché commun, au canal de Suez, que sais-je encore... Cet été, tous les fins limiers du gouvernement et du patronat nous désignent du doigt le coupable : les augmentations de salaires obtenues à la suite des grèves. Ainsi, *Le Parisien Libéré* titre sur « l'ardoise des événements de mai-juin ». *L'Aurore* évoque les « conséquences des accords de Grenelle ». D'autres parlent de « facture de Grenelle », de « note à payer »... D'ailleurs, très officiellement, le porte-parole gouvernemental, en présentant le projet de budget, parle des charges supplémentaires « au titre des événements de mai-juin ».

Et, dans chaque profession, le patronat s'empare de cet alibi « cousu main ». Par exemple, les compagnies d'Assurances. Leurs tarifs sont « révisés » chaque année, c'est bien connu. Ce fut, nous dit-on, dans le passé à cause du nombre croissant des accidents, puis à cause des jeunes qui conduisent trop vite, puis à cause des voitures en mauvais état... Cette année ? Le président de la Fédération Pa-

tronale affirme qu'elles sont la conséquence de l'augmentation des salaires découlant des accords de Grenelle !

Il est vrai que les importantes augmentations de salaires qu'ils ont dû accorder aux travailleurs « restent sur l'estomac » du patronat et du gouvernement. La digestion est difficile ! Il est vrai également que si ces augmentations ne menacent pas l'existence des profits capitalistes, elles ne peuvent que « mordre » sur leur masse. Aussi, une grande conspiration est-elle décelée. L'opération « récupération » est en cours. Il s'agit de reprendre aux travailleurs une partie de ce qu'on a dû leur concéder et le gouvernement prend les devants. Services publics plus chers. Fiscalité directe et indirecte plus lourde. Crédits sociaux rognés : les crèches et les hôpitaux feront comme les autoroutes, ils attendront...

Parce qu'il faut sauvegarder le sacro-saint « profit » ! Peut-on s'étonner que dans l'élaboration du nouveau budget, les ordinateurs du ministère des Finances aient été chargés d'assurer dans les conditions optimales « des profits industriels suffisants pour inciter les entreprises à donner leur plein effort », comme l'explique *Le Figaro* à ses lecteurs. Et, toujours empressé de satisfaire les exigences du patronat qui réclamait un allègement des charges qui pèsent sur les prix de revient et réduisent à l'extrême les marges bénéficiaires, le gouvernement leur accorde, sous forme de dégrèvements fiscaux, un nouveau cadeau d'un milliard et demi.

Cette solution met en relief l'importance de la revendication d'une véritable échelle mobile des salaires, telle que l'a défendue la C.G.T. Cette revendication a été en partie obtenue dans certaines branches d'industries. Il faudra certainement élargir ces premiers succès. Et poursuivre le combat pour mettre en échec toutes les tentatives de « grignotage » des succès revendicatifs du printemps.

Jean-Claude POITOU.

L'ESCALADE DE LA « GAULOISE »

Votre parquet de gauloises lui aussi coûte plus cher. Il a fait un bond de 11 % en passant de 1,35 F à 1,50 F. Peut-être avez-vous pensé : c'est à

cause des augmentations de salaires obtenues par les travailleurs des manufactures ? Détrompez-vous vite...

Certes, les travailleurs des tabacs ont arraché 8,75 % d'augmentation. Mais la part des salaires dans le prix de vente d'un paquet de cigarettes est extrêmement minime. Voici l'arithmétique exacte du paquet de gauloises :

Coût de production : 20 centimes, dont il revient en salaires : 6 centimes.

Prix de vente : 1,50 F (augmentations de juin comprises).

Autrement dit, les augmentations de salaires ont bon dos !



150.000 CHOMEURS DE PLUS EN UN AN 700.000 au 1^{er} janvier 1969 ?

EVEIL : 150.000 CHOMEUR.

La montée du chômage, hélas, se confirme. L'enquête trimestrielle du ministère des Affaires sociales publiée samedi matin indique qu'au 1^{er} juillet les effectifs au travail dans l'industrie et le commerce étaient inférieurs de 2 % à ceux de 1967 à pareille époque. Cette enquête portant seulement sur un ensemble d'entre-

prises groupant 7,5 millions de salariés, ces 2 % correspondant donc à 150.000 chômeurs supplémentaires, ce qui constitue un minimum puisqu'un certain nombre d'entreprises ont été exclues du champ de l'enquête.

L'aggravation du chômage est particulièrement sensible dans les usines de charbon, le textile et l'habillement, les

cuir et peaux, les matériaux de construction, le bâtiment et les travaux publics.

Si des mesures énergiques ne sont pas prises, on peut, d'ores et déjà, prévoir qu'au 1^{er} janvier prochain les statistiques officielles annonceront plus de 700.000 chômeurs, chiffre qui sera, malheureusement, au dessous de la réalité.

PROJET DE BUDGET 1969 : 12 MILLIARDS DE DÉFICIT

Deux faits paraissent dès à présent certains. Jamais un budget n'aura présenté en France un montant aussi élevé : cent quarante-sept milliards. Jamais non plus le déficit n'aura atteint un tel chiffre : environ 12 milliards.

Naguère, de Gaulle affirmait que l'équilibre des recettes et des dépenses publiques était sacré. Il n'en est plus question. De la feinte rigueur d'hier, on semble passer à un laisser-aller non moins périlleux. Mais toujours aux frais des mêmes : les travailleurs, les petites gens.

Comment cela s'explique-t-il ? Le gouvernement ne manquera pas de dire qu'il est acculé à de fortes dépenses par les conséquences du mouvement social. Ce n'est cependant qu'un seul côté de la question : le côté avouable. Certes, il est vrai qu'il est obligé de consacrer des crédits moins insuffisants que l'an dernier à l'Education Nationale (vingt-trois milliards au lieu de vingt), aux traitements et pensions, à l'agriculture.

Mais cela n'explique ni tout le gonflement des dépenses ni l'insuffisance des recettes pour les couvrir.

L'autre aspect, l'aspect inavouable, l'aspect de classe, c'est que le pouvoir gaulliste ne veut pas prendre l'argent où il est. Il reste fidèle à la célèbre de-

visé des gens des monopoles : « On ne pénalise pas le capital ». Au vrai, on continue à le privilégier. Et l'on se prépare à le combler de nouvelles faveurs.

D'une part, les sociétés capitalistes vont recevoir des dégrèvements fiscaux supplémentaires, par le renouvellement du crédit d'impôt Debré, qui sera même élargi. D'autre part, les subventions publiques aux sociétés privées vont être accrues. Quant aux dépenses d'armement atomique, si funestes pour la nation, elles demeurent : intouchables. De Gaulle en personne n'a-t-il pas refusé l'étalement des charges militaires ?

Par conséquent, si le budget de 1969 est appelé à se solder, dès les premières prévisions, par un trou considérable, le trou ne résulte pas « des événements », mais d'une orientation délibérée. Il aurait pu être évité (ou, en tout cas, réduit). Mais seulement par une politique démocratique contraire à la nature du système gaulliste.

On s'oriente donc allègrement vers « l'impasse », comme on dit en termes de jeu de cartes. Jeu hasardeux, véritable « fuite en avant ». Le gouvernement compte que cela accélérera le mouvement des affaires. Rien ne permet de dire que ce ne sera pas au prix de l'inflation. L'in-

flation dont les salariés et les pensionnés sont toujours les premières victimes.

Où en sera, dans quelques mois, la situation financière de la France ? Nul n'est à même d'émettre là-dessus un pronostic tout à fait rassurant.

Tout se passe comme si le pouvoir gaulliste estimait la situation monétaire internationale assez incertaine à plus ou moins brève échéance pour parier que le déséquilibre des finances françaises s'insérera dans un déséquilibre général. Les trusts et les banques pourraient y pêcher en eaux troubles. Mais que deviendrait le pouvoir d'achat de la population ?

Poser la question, c'est dire combien la revendication de l'échelle mobile des salaires et retraites est actuelle.

Dans les jours qui viennent, il faudra faire aussi le point des futurs impôts. Au printemps prochain, le gouvernement pourrait déposer un projet de modification de l'impôt sur le revenu, mais il ne l'appliquerait qu'en 1970. Pour l'année qui vient, il semble que le système fiscal existant sera maintenu sous réserve de quelques ajustements. Le budget de 1969, décidément, est gros. Gros d'incertitudes.

J. K.

RENTREE UNIVERSITAIRE...

POUR L'OBTENTION DES CARTES D'ÉTUDIANTS R.A.T.P.

La Régie Autonome des Transports Parisiens va procéder à l'établissement des cartes d'identité d'étudiant ou d'élève permettant l'utilisation, pendant l'année scolaire 1968-1969, des cartes hebdomadaires à tarif réduit d'étudiant ou d'élève.

Ces cartes d'identité seront délivrées sur demande présentée sur un imprimé qui pourra être obtenu :

— soit au centre de délivrance des cartes ouvert depuis le 2 septembre, tous les jours (sauf le dimanche), de 8 heures à 19 heures, dans l'ancienne station Cluny du métropolitain (angle boulevards Saint-Germain et Saint-Michel) ;

— soit auprès des établissements d'enseignement qui, en application des dispositions arrêtées en accord avec la R.A.T.P., centraliseront les demandes de leurs élèves ;

— soit par lettre adressée à la R.A.T.P., cartes d'étudiant, boîte postale 70-06, Paris.

Les étudiants et les élèves qui, titulaires d'une carte d'identité délivrée pour l'année scolaire 1967-1968, en demanderont le renouvellement pour l'année scolaire 1968-1969, pourront, en attendant de recevoir leur nouvelle carte, utiliser l'ancienne jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement.

RÉOUVERTURE DE LA RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE DE NANTERRE, MAIS...

Le bruit a couru que les autorités universitaires voulaient réserver la résidence de Nanterre aux seules jeunes filles. A ce sujet, le secrétariat d'Etat à l'Education Nationale publie une mise au point, fort vague, où il est dit :

« Il a été décidé de rouvrir la résidence de Nanterre malgré les incidents qui se sont produits l'année passée. Les conditions de cette réouverture sont à l'étude. Le ministère de l'Education Nationale est particulièrement soucieux de laisser le soin de prendre les décisions qui leur paraîtront les plus convenables aux futures instances universitaires de Nanterre auxquelles participeront les étudiants. Les décisions nécessaires seront communiquées aux intéressés. »

28 SEPTEMBRE

Rassemblement des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Hauts-de-Seine A NANTERRE :

L'Union départementale de l'U.F.A.C. appelle à un grand rassemblement dans le parc de la mairie de Nanterre, le samedi 28 septembre à 16 heures.

Le communiqué précise ainsi le but de ce rassemblement :

« En dépit des lois existantes, nombre de nos droits ont été supprimés ou remis partiellement en question.

En cette période proche du 50^e Anniversaire de la fin de la première guerre mondiale où nous honorons solennellement tous les morts des guerres, le dialogue entre les représentants qualifiés de nos Associations et les ministres compétents doit s'engager, en premier lieu pour que ces droits acquis soient entièrement rétablis. »

Nous consacrerons d'autres informations à ce rassemblement.

Petites Annonces

VENTE PROPRIETE
Région de PROVINS, maison longue basse, indépendante, sortie bourg. 2 piéc. cuis. libres + 2 piéc. dépendantes. Beau jardin. Eau, électr. Prix : 34.500 F avec petit cpt. — LE MORIN, 184, rue de Fontenay, Vincennes TOU. 25-52.

VENTE VOITURE
Particulier à particulier vend R 10 mai 1966. Sous Argus. — S'adresser au journal.

OFFRE D'EMPLOI
Comité d'entreprise, banlieue ouest, Hauts-de-Seine, recherche ORGANISATEUR-ANIMATEUR expérimenté comme responsable service Enfance, Culture et Loisirs. Adresser curriculum vitae et références au journal.

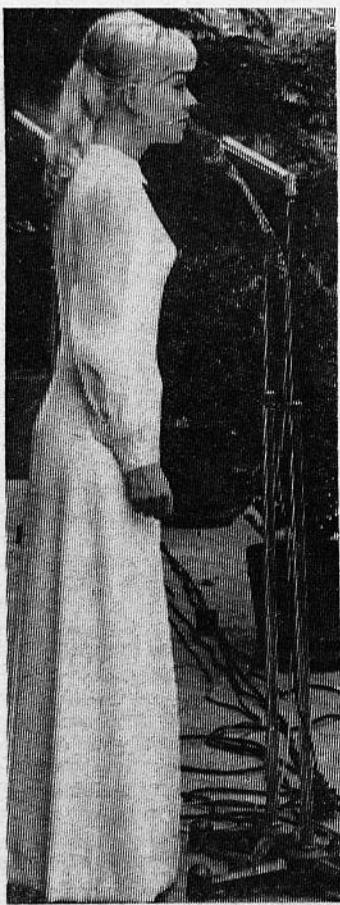
« L'EVEIL »

1, rue Volant
NANTERRE - 92
Tél. : 204-00-21
C.C.P. PARIS 16.951-56

Tarif des abonnements :
1 an : 22 F 00
6 mois : 11 F 50

Directeur politique :
Fernand BAILLET
Rédacteur en chef :
Yves SAUDMONT
Directeur de publication :
Jean NENNIG

S. E. L. I. S.
16, rue Le Primatice
FONTAINEBLEAU



LA PLUS GRANDE FÊTE DE FRANCE VOUS ATTEND A VINCENNES

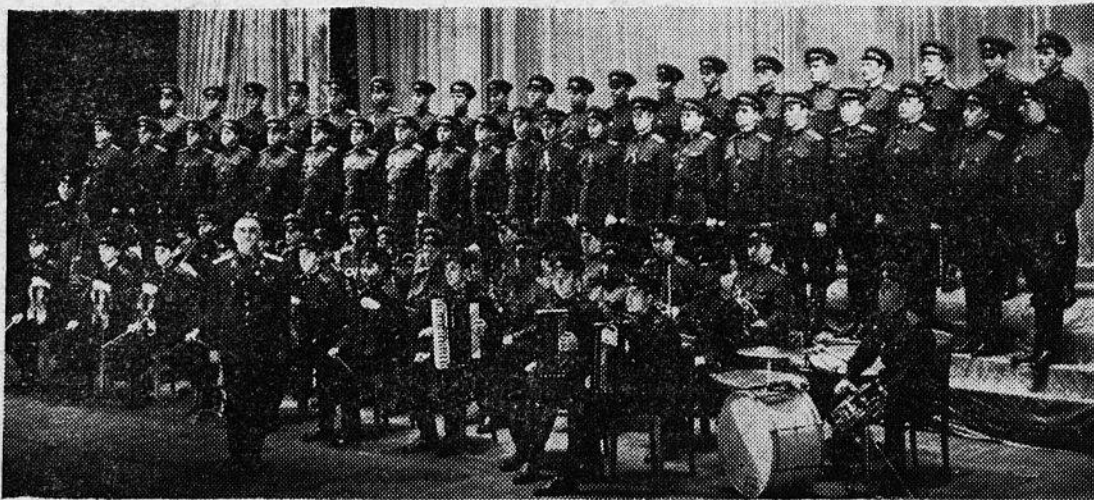
ISABELLE
AUBRET

Plusieurs kilomètres de
stands et d'attractions
diverses.

LES CHŒURS ET DANSES
DE L'ARMÉE SOVIÉTIQUE

Roger LANZAC et Michel DRUKER
présenteront le spectacle avec :

MIREILLE MATHIEU — ADAMO — ROGER
PIERRE et JEAN-MARC THIBAUT — LINE
et WILLY — HENRI TACHON, etc...



EMPLACEMENT DES STANDS

- ① Fédération des Hauts-de-Seine du P.C.F.
- ② Nanterre
- ③ Suresnes
- ④ Courbevoie
- ⑤ Puteaux
- ⑥ Rueil
- ⑦ La Garenne

DIMANCHE PROCHAIN, A 16 HEURES

René PIQUET

membre du Bureau Politique
secrétaire du Comité Central

S'ADRESSERA A LA FOULE
rassemblée au bois de Vincennes

